

2005

Les comptes des communes

synthèse nationale

LES COMPTES DES COMMUNES 2005

Cet ouvrage présente les comptes 2005 des communes. Il a été réalisé à partir de l'exploitation exhaustive des comptes de gestion des communes de métropole et d'outre-mer tenus par les comptables du Trésor, receveurs municipaux.

* * *

Depuis la loi du 12 juillet 1999, dite loi « Chevènement », le regroupement intercommunal, sous la forme d'établissement public distinct des communes membres, n'a cessé de progresser. Au 31 décembre 2005, 88% des communes appartenaient à un groupement à fiscalité propre. Si les communes demeurent la base de l'exercice des compétences décentralisées, elles en transfèrent un certain nombre à ces structures. Ces transferts ont un impact sur les comptes des communes, lesquels doivent, par conséquent, être analysés avec prudence et méthode.

En 2005, les charges réelles des communes ont enregistré une hausse de 2,9%. Ce dynamisme est principalement imputable aux dépenses de personnel (+3,9%) mais aussi aux achats et charges externes (+3,4%), les deux principaux postes de dépenses des communes.

Dans le même temps, les produits réels de fonctionnement restent dynamiques (+2,6%), sous l'influence principalement des recettes propres, produits du domaine et recettes fiscales, qui augmentent respectivement de +2,2% et +3,8%.

L'augmentation des recettes réelles est donc légèrement inférieure à celle des dépenses réelles. Les communes parviennent néanmoins à dégager un autofinancement de 10,6 milliards d'euros. Mais la progression de cet autofinancement (+1,3%) entre 2004 et 2005 est légèrement inférieure à celle constatée entre 2003 et 2004 (+1,7%)

L'investissement communal continue de progresser. Les dépenses d'investissement direct augmentent de 7,7% entre 2004 et 2005. Les communes sont à l'origine de près de 57% des dépenses totales d'investissement des collectivités publiques. Les ressources d'investissement, quant à elles, sont en hausse de 5,9%. Leur augmentation repose sur l'autofinancement et surtout sur l'emprunt.

Si l'accroissement de la dette a contribué au financement des investissements, il a également permis une augmentation du fonds de roulement de +842 millions d'euros, supérieure à celle enregistrée entre 2003 et 2004. Ce renforcement du fonds de roulement s'est traduit par une progression de la trésorerie de fin d'exercice des communes qui s'établit à 12,6 milliards d'euros au 31 décembre 2005.

Je souhaite que cette publication apporte à ses lecteurs l'information la plus complète sur les comptes des communes. Mes services sont à leur écoute pour répondre à toute demande de précisions complémentaires et pour prendre en compte toute remarque sur ce document.

Dominique LAMIOT

Directeur général de la comptabilité publique

* * *

Le lecteur pourra compléter son information en se reportant aux fiches financières individuelles des communes : celles-ci sont librement consultables sur le site internet du ministère dédié aux collectivités locales www.colloc.bercy.gouv.fr (onglet finances locales/comptes des collectivités/communes)

sommaire

Présentation des communes en 2005	page 4
L'analyse des comptes des communes en 2005	page 6
Analyse du fonctionnement	page 7
Analyse de l'investissement	page 12
Analyse de l'équilibre financier	page 15
Tableaux de synthèse	page 17
Les comptes des communes de 2001 à 2005	page 18
Les données 2005 par strate démographique	page 46
La répartition fonctionnelle des dépenses 2005	page 56
L'évolution des comptes des communes par strate	page 60
Les communes en comptabilité nationale	page 64
Méthodologie et lexique	page 66
Méthodologie	page 67
Lexique	page 69

Présentation des communes en 2005

L'union européenne compte aujourd'hui près de 90 000 communes. Elles constituent la cellule de base des collectivités locales européennes. Il s'agit du seul niveau commun à l'ensemble des 25 pays de l'espace européen. En Autriche, en Finlande, à Chypre, en Estonie, à Malte, en Slovénie ou au Luxembourg, la commune est d'ailleurs le seul niveau de collectivité locale.

En France, la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales dispose notamment que les communes constituent le premier niveau d'administration publique et ont vocation à assurer à égalité avec la région ou le département, les responsabilités qui doivent être exercées localement.

La France est le pays en Europe qui compte le plus de communes (36 000), suivie par l'Allemagne (14 000), l'Espagne (8 000), l'Italie (8 000) et la République tchèque (6 300). Ces cinq pays regroupent 80% des villes et villages européens.

Corollaire de leur nombre très élevé, les communes françaises sont, pour l'essentiel, de petites collectivités : 87% des communes métropolitaines ont moins de 2 000 habitants et elles ne concentrent qu'un quart de la population totale. Ainsi, au sein de l'Union européenne, la France et la Hongrie se partagent les deux dernières places du classement du nombre moyen d'habitants par commune (environ 1 600 habitants par commune).

L'existence d'un nombre élevé de communes aux dimensions territoriales et démographiques trop faibles pour constituer un niveau de gestion optimal pose la question de la réduction du nombre de ces collectivités. Plusieurs pays européens, comme l'Allemagne, la Suède, le Danemark, ont entrepris de redessiner la carte communale en procédant à des fusions et en redistribuant les compétences entre les différents niveaux de collectivités.

La France, après avoir choisi la voie de l'incitation à la fusion volontaire avec la loi de 1971 qui est demeurée d'effet limité, s'est engagée dans une démarche de collaboration entre les communes, pouvant aboutir à la création de personnes morales distinctes.

Plusieurs textes législatifs prévoyant la création de groupements intercommunaux sous la forme d'établissements publics ont ainsi favorisé le développement de l'intercommunalité sur le territoire français. Il s'agit notamment de la loi du 6 février 1992 sur l'administration territoriale de la République et de celle du 12 juillet 1999, dite loi « Chevènement ». Cette dernière a renforcé et rationalisé la coopération intercommunale, sans pour autant remettre en cause l'institution

communale, base de l'exercice des compétences décentralisées.

Le cadre juridique et financier de cette loi a favorisé l'adhésion d'un nombre croissant de communes à des structures intercommunales et conduit de nombreux groupements à opter pour le régime de la taxe professionnelle unique (TPU).

Au 1^{er} janvier 2005, la coopération intercommunale se renforce encore : 88% des communes et 84% de la population appartiennent à un groupement à fiscalité propre.

Ces chiffres couvrent des disparités géographiques notables. La région Corse totalise ainsi un taux de 40% d'adhésion des communes à un EPCI.

Autre exemple, en région Ile de France, 61% des communes appartiennent à un EPCI. Mais le taux est de 73% dans le Val d'Oise alors qu'il est seulement de 25% en Seine Saint Denis.

A l'inverse, 99% des communes des régions Nord Pas de Calais et Haute Normandie adhèrent à un groupement.

Recensement de 1999 (réactualisé des recensements complémentaires)

	Population (avec doubles comptes *)		Communes	
	Nombre	%	Nombre	%
MOINS DE 10 000 HABITANTS	30 692 247	50,8%	35 684	97,6%
moins de 250 habitants	1 787 754	3,0%	12 973	35,5%
de 250 à moins de 500 habitants	2 812 032	4,7%	7 902	21,6%
de 500 à moins de 2 000 habitants	10 609 935	17,6%	10 986	30,0%
de 2 000 à moins de 3 500 habitants	5 303 638	8,8%	2 024	5,5%
de 3 500 à moins de 5 000 habitants	3 448 146	5,7%	824	2,3%
de 5 000 à moins de 10 000 habitants	6 730 742	11,1%	975	2,7%
DE 10 000 A MOINS DE 20 000 HABITANTS	6 608 186	10,9%	474	1,3%
DE 20 000 A MOINS DE 50 000 HABITANTS	9 116 810	15,1%	300	0,8%
DE 50 000 A MOINS DE 100 000 HABITANTS	4 940 158	8,2%	76	0,2%
100 000 HABITANTS ET PLUS (hors Paris)	6 918 422	11,4%	35	0,1%
PARIS	2 147 857	3,6%	1	
TOTAL METROPOLE	60 423 680	100,0%	36 570	100,0%
DOM de moins de 10 000 habitants	289 057	16,9%	67	58,8%
DOM de 10 000 habitants et plus	1 416 414	83,1%	47	41,2%
TOTAL DOM	1 705 471	100,0%	114	100,0%
TOTAL METROPOLE + DOM	62 129 151	100,0%	36 684	100,0%

* La population avec doubles comptes comprend les personnes qui ont leur résidence personnelle dans la commune ainsi que les personnes vivant dans un établissement de la commune (militaires logés dans les casernes, élèves internes des lycées, par exemple) mais ayant leur résidence personnelle dans une autre commune.

L'analyse des comptes
des communes
en 2005

Analyse du fonctionnement

La hausse des charges réelles est légèrement supérieure à celle enregistrée en 2004.

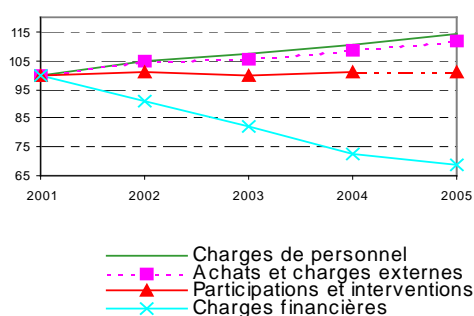
Le total des dépenses budgétaires de fonctionnement des communes atteint 59,7 milliards d'euros en 2005, soit une progression annuelle de +3,1% contre +2,5% l'année précédente. Cette plus forte évolution s'explique notamment par un impact moins fort des transferts de dépenses vers les groupements à fiscalité propre (GFP). En effet, le nombre de communes ayant rejoint un GFP en 2005 est 2 fois moins élevé qu'en 2004, exercice qui a marqué le début du ralentissement et au surplus, 88% des communes appartiennent à une structure intercommunale au 1^{er} janvier 2005.

Les opérations budgétaires retracent, entre autres, le transfert des immobilisations aux GFP, en atteste l'augmentation (+8,9%) des charges exceptionnelles, notamment les opérations en capital correspondant aux cessions d'immobilisations et à la baisse des dotations à l'amortissement (-24,2%).

Aussi, l'étude de l'évolution des charges réelles, c'est à dire des charges prises en compte pour le calcul de la capacité d'autofinancement à l'exclusion des opérations exceptionnelles de cession d'actif et des dotations à l'amortissement, est plus significative de l'évolution structurelle des dépenses communales.

Ainsi, en 2005, les communes ont connu une hausse de +2,9% de leurs charges réelles contre +2,3% en 2004. On observe donc pratiquement la même augmentation d'une année sur l'autre malgré une baisse de certains postes, notamment les charges financières.

Evolution des charges courantes
(base 100 en 2001)



L'évolution des charges de personnel, et dans une moindre mesure celle des achats et charges externes expliquent cette évolution.

Les charges de personnel augmentent plus rapidement que les charges totales.

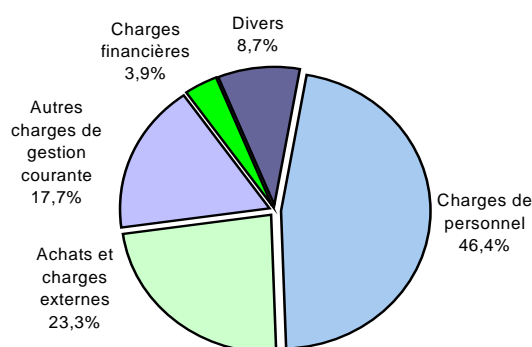
Avec un montant de 27,9 milliards d'euros en 2005, les charges de personnel constituent le principal poste de charge de fonctionnement des communes. Elles représentent 46,4% des dépenses budgétaires et 50,2% des dépenses réelles.

Les dépenses nettes de personnel, tenant compte des recettes liées à la facturation de personnels mis à disposition d'autres structures, participent pour 49,5% aux dépenses réelles totales en 2005 soit une augmentation de 0,5 point par rapport à 2004. Elles ont augmenté de 3,9% en 2005 par rapport à 2004, soit légèrement plus que la hausse constatée en 2003.

Les dépenses des communes de moins de 10 000 habitants progressent plus rapidement que la moyenne (+4,8% contre +3,9% pour la moyenne). Toutefois, le poids des frais de personnel dans les dépenses budgétaires totales de ces communes est de 41,6%.

Ce sont donc les communes de plus de 10 000 habitants, aux services municipaux plus développés et diversifiés, qui contribuent le plus fortement aux dépenses de personnel. Elles représentent jusqu'à 51,8% du total des dépenses pour les communes dont la population est comprise entre 20 000 et 50 000 habitants. Outre mer, le ratio s'élève à près de 54%.

Structure des charges 2005
59,7 milliards d'euros



L'évolution des charges de personnel est pour partie due à une progression mécanique induite par la revalorisation de 1,8% du point d'indice de la fonction publique et à l'impact du glissement vieillesse technicité (GVT).

A l'intérieur de ce poste, le montant des rémunérations principales a augmenté de 3,3% par rapport à 2004. Les frais de personnel extérieur à la collectivité ont quant à eux augmenté de 5,5%, soit légèrement moins qu'en 2004 (6,6%).

A contrario, les dépenses liées aux emplois d'insertion continuent leur décline. Les rémunérations liées aux emplois jeunes reculent de près de 40% et celles attribuées à d'autres emplois d'insertion diminuent de 8,3%.

Les charges externes connaissent aussi une progression soutenue.

Les achats et charges externes, avec un montant de près de 14 milliards d'euros, représentent le second poste de dépense des communes, soit 23,3% du total des dépenses budgétaires et 25,2% des dépenses réelles. Si leur proportion dans les dépenses budgétaires totales reste inchangée, elles n'en augmentent pas moins de 3,4% entre 2004 et 2005. Cette évolution est du même ordre de grandeur que celle enregistrée entre 2003 et 2004.

Ce type de charge n'a pas le même poids dans les dépenses budgétaires totales selon la taille de la commune. En effet, pour les communes de moins de 10 000 habitants, les achats et charges externes représentent encore 27,6% des dépenses alors que par exemple pour les communes de plus de 100 000 habitants, cette part se limite à 18,7%.

Les autres charges de gestion courantes sont maîtrisées entre 2004 et 2005.

Les autres charges de gestion courante s'élevaient à 10,3 milliards d'euros en 2005, soit quasiment le même montant qu'en 2004. Ce poste représente 17,7% des dépenses budgétaires et 18,6% des dépenses réelles. Il regroupe trois types de charges : les contingents et participations obligatoires, les subventions versées et les autres charges courantes non financières.

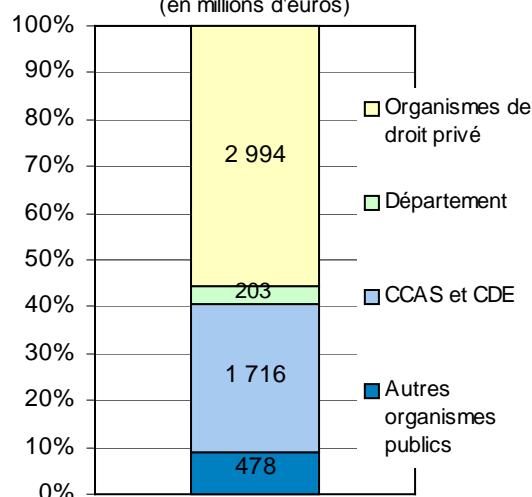
Les dépenses au titre des contingents et participations enregistrent une baisse plus accentuée qu'en 2004 pour s'établir à près de 3 Mds d'euros. Cette baisse est valable pour toutes les catégories de communes. Elle traduit dans une certaine mesure la substitution des GFP aux communes pour ce type de charges.

Par contre, la part de ce poste dans le total des charges est très variable selon la taille de la collectivité. Ainsi, pour les communes de moins de 10 000 habitants, les contingents et participations obligatoires représentent 7,2% des charges contre 5% en moyenne. En effet, les syndicats (environ 15 000) sont beaucoup plus présents en zone rurale et les plus petites communes y adhèrent encore en nombre.

Les communes appartenant aux autres strates de population présentent des ratios très inférieurs à la moyenne, de l'ordre de 2 à 3%. Paris est une exception notoire. En effet, la part de ce type de dépenses dans le total des charges est de 13,9%, notamment à cause des dépenses au titre de l'aide sociale au profit du département que la capitale est la seule à enregistrer, les autres départements percevant cette ressource directement par le biais de la DGF.

Les subventions versées par les communes atteignent en 2005 un montant de près de 6 Mds, soit une hausse de 2% par rapport à 2004. Cette augmentation est la résultante d'une évolution différente des 3 types de subventions versées par les communes. Les subventions d'investissement, qui représentent 7% du total versé, augmentent de 8% alors que, dans le même temps, les fonds de concours, soit 3% des dépenses au titre des subventions, baissent de près de 10%. Les subventions de fonctionnement, plus gros poste avec 90% des dépenses, augmentent de près de 2%.

Structure des subventions de fonctionnement versées par les communes en 2005
(en millions d'euros)



Les organismes de droit privé sont les premiers bénéficiaires de ces subventions. Près de 53% du total leur est attribué.

La sphère communale, constituée en majorité par les centres communaux d'action sociale, les caisses des écoles, mais aussi d'autres communes et établissements publics locaux ainsi que les groupements de collectivité est le second bénéficiaire avec 38% du total.

Les charges financières poursuivent leur décreu mais selon un rythme moins soutenu.

Les charges financières s'élèvent à 2,1 milliards d'euros en 2005. Elles représentent 3,8% des dépenses réelles. Elles sont en baisse de 4% par rapport à 2004. Toutes les strates de communes connaissent un recul de leurs charges financières. Les communes de moins de 10 000 habitants et celles de plus de 100 000 voient cependant leurs charges financières diminuer de façon moindre par rapport à la moyenne.

La diminution est toutefois moins marquée que l'année précédente (-9,6% en 2004) même si le niveau élevé des opérations de refinancement traduit une gestion active de la dette par les municipalités. En effet, la moindre réduction de l'encours des dettes communales, par le biais des transferts aux structures intercommunales, et la reprise de l'endettement constatée en 2004 contribuent à augmenter ce type de charges.

Les produits réels de fonctionnement restent dynamiques.

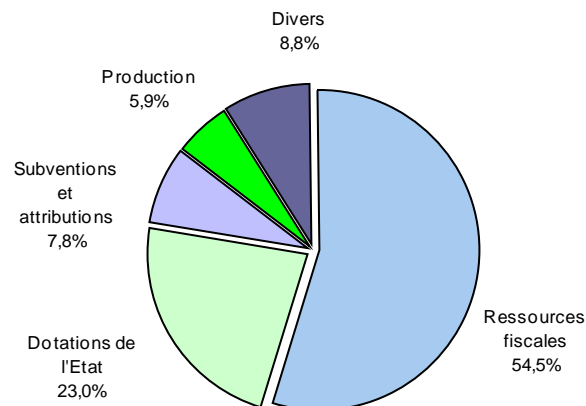
Le total des recettes budgétaires de fonctionnement des communes s'élève pour 2005 à près de 68,5 Mds d'euros, soit une hausse de 2,9%. Le dynamisme des recettes est donc toujours marqué. Il se vérifie aussi sur les recettes réelles qui augmentent de 2,6% entre 2004 et 2005.

Les produits des services du domaine et ventes diverses, avec près de 4 milliards de recettes enregistrées, augmentent de 2,2%.

Les redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement ainsi que les droits de stationnement et de location sur la voie publique augmentent plus rapidement que la moyenne avec une croissance de 4,5% entre 2004 et 2005. Par contre, les recettes liées à la redevance d'enlèvement des ordures ménagères diminuent de 10,2%. Cette diminution, consécutive au transfert de

cette compétence vers les GFP, est néanmoins plus faible qu'en 2004 (- 16,4%).

Structure des produits 2005
68,5 milliards d'euros



Les autres produits de gestion courante augmentent de 2,5% en 2005, s'établissant à 2,3 milliards d'euros. Les revenus des immeubles, qui représentent 58% de ces produits, s'apprécient de 3,8%. Les redevances versées par les fermiers et concessionnaires, deuxième plus important poste avec 19% du total, restent stables alors que les produits divers, troisième poste avec 15% du total, diminuent de 8,1%.

La tendance haussière des ressources fiscales se confirme en 2005.

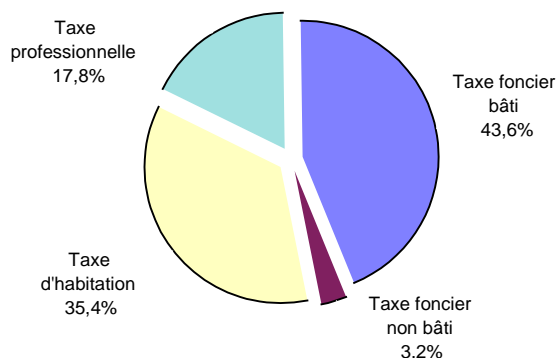
Les recettes fiscales s'élèvent en 2005 à 37,4 Mds d'euros. Elles représentent 54,5% des produits budgétaires de fonctionnement des communes et 57% de leurs produits réels.

En 2005, les ressources fiscales augmentent de 3,8%, confirmant le dynamisme enclenché en 2004. Toutefois, les produits de la fiscalité indirecte augmentent plus rapidement que ceux issus de la fiscalité directe.

Le produit de la fiscalité directe augmente ainsi de 2,9% entre 2004 et 2005 sous l'effet principal de la croissance des bases d'imposition des trois taxes sur les ménages (par ordre d'importance : la taxe sur le foncier bâti, la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier non bâti). Les bases de la taxe d'habitation, par exemple, ont cru de +3,9% du fait notamment d'une revalorisation des valeurs locatives de 1,8%.

Les taux d'imposition ont aussi augmenté, mais modérément, de 1,1% contre 1,3% l'année précédente.

Structure de la fiscalité directe en 2005



En conséquence, la part des 3 taxes ménagères dans la fiscalité directe totale augmente. Elles représentent 82,2% des recettes fiscales directes des communes contre 81% en 2004.

Corollaire de cette évolution, la part de la taxe professionnelle diminue à 17,8% de la fiscalité directe totale contre 19% en 2004. Les recettes liées à la taxe professionnelle continuent donc à se replier mais dans des proportions moindres. Elles baissent ainsi de 3,6% entre 2004 et 2005. Ce recul s'explique par la poursuite de la mise en place de GFP à TPU mais aussi par une faible croissance des bases, la plus faible depuis 10 ans.

Toutefois, les communes peuvent, lorsqu'elles sont membres d'un GFP à TPU, percevoir indirectement, par le biais de la fiscalité reversée, de nouvelles ressources.

En effet, la mise en place de la taxe professionnelle unique a conduit les communes à transférer l'intégralité des recettes liées à la taxe professionnelle. Mais les groupements reversent aux communes une *attribution de compensation* égale au produit de la taxe professionnelle (perçu avant le passage en TPU), diminué du montant des charges transférées.

De plus, les communes peuvent, dans certains cas, bénéficier d'une *dotations de solidarité communautaire* versée par les groupements. Cette dotation prend en compte, notamment, la population, le potentiel fiscal et les charges des communes membres.

La fiscalité reversée augmente de 6% entre 2004 et 2005. Cette évolution est consécutive à la progression du nombre de communes membres d'un groupement et à l'extension du régime de la taxe professionnelle unique.

Les recettes liées à la fiscalité indirecte augmentent de 6% entre 2004 et 2005. Cette hausse est le double de celle de l'année précédente.

Elle résulte, principalement du dynamisme des autres taxes (+15%) et en particulier la taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière.

A l'inverse, les recettes issues de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères stagnent par rapport à l'année précédente (-1,4%). Ces recettes avaient chuté de 30% en 2003 et de 12,4% en 2004. Cette rupture dans la baisse de ce produit s'explique par le ralentissement du transfert de compétence relatif à l'enlèvement des ordures ménagères aux GFP.

Les concours financiers de l'Etat restent stables.

Les concours financiers de l'Etat aux collectivités locales font l'objet d'une réforme instituée en deux phases successives.

Tout d'abord, la loi de finances pour 2004 a modifié l'architecture des concours de l'Etat en élargissant le périmètre de la DGF par intégration de différentes compensations perçues par les communes.

La loi de finances pour 2005 met en œuvre la seconde partie de la réforme. Elle vise à renforcer l'effet de la péréquation dans les règles de répartition des dotations. Elle établit notamment des mécanismes de garantie spécifiques de progression pour les communes appartenant aux zones ciblées par la péréquation. Elle introduit également des critères objectifs pour le calcul de la dotation forfaitaire. Elle comprend désormais une dotation de base variant de 60 à 120 euros par habitant en fonction croissante de la taille des communes et une dotation proportionnelle à la superficie de la commune à raison de 3 euros par hectare.

En 2005, les dotations de l'Etat aux communes s'élèvent à 15,7 milliards d'euros. La DGF représente à elle seule 97% de ce montant et augmente de 2,5% entre 2004 et 2005. Cette évolution est due à l'appréciation du volet dotation forfaitaire d'aménagement, conformément à la volonté de renforcer la péréquation par la répartition des dotations. La fraction dotation forfaitaire, quant à elle, est en hausse de 0,8%. Elle s'établit à 13,4 Mds d'euros, soit 86% des dotations totales.

Pour cerner l'ensemble des concours de l'Etat, il convient d'ajouter aux dotations les autres attributions. Ces dernières chutent de 3% suite aux effets de la réforme de 2004.

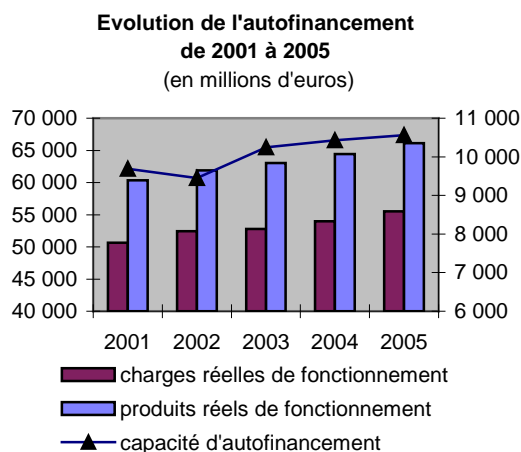
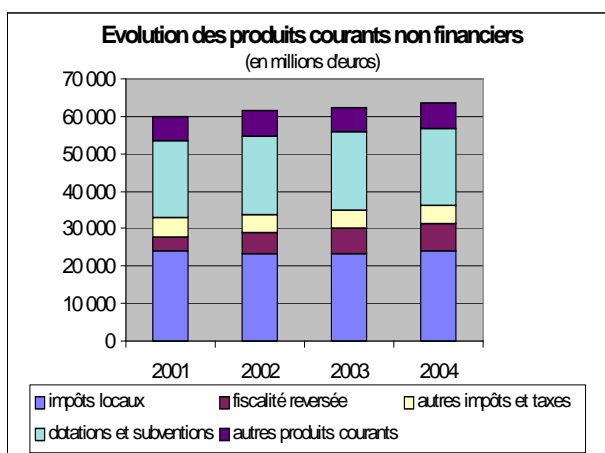
Au total, les concours financiers de l'Etat augmentent de 1,7% entre 2004 et 2005, soit le rythme annuel de l'inflation.

Le montant des subventions et participations diminue de 3% par rapport à 2004. Cette évolution résulte principalement de la sortie progressive du dispositif « emplois jeunes » qui se traduit par une baisse de 45% des participations versées par l'Etat. Elle est à rapprocher de la baisse du volume des rémunérations attribuées par les communes à des emplois jeunes.

différentiel de progression est quasiment nul. L'autofinancement progresse dans ces conditions de 1,3% pour s'établir à 10,6 milliards d'euros.

Cette augmentation est légèrement inférieure à celle enregistrée entre 2003 et 2004 (+1,7%).

Le dynamisme confirmé des ressources propres des communes (produit des services du domaine et de la fiscalité) a contribué à une appréciation de l'autofinancement des communes. Cependant, celle-ci s'est ralentie par rapport à 2004, conséquence de l'augmentation des dépenses de personnel et de celle des achats et charges externes.



La capacité d'autofinancement des communes se stabilise en 2005.

Bien que la croissance relative des charges budgétaires (+ 3,1%) ait été supérieure à celle des produits (+2,9%), le résultat net de fonctionnement enregistre entre 2004 et 2005 une augmentation de +2,01%, s'établissant à 8,8 milliards d'euros. Cette évolution est due à l'amélioration du résultat courant non financier sous l'effet d'une hausse des reprises sur provision et à l'appréciation du résultat financier due à la baisse des charges financières conjuguée à une hausse des produits du même type.

S'agissant de la progression des charges (+2,2%) et des recettes (+2,1%) réelles de fonctionnement, le

Analyse de l'investissement

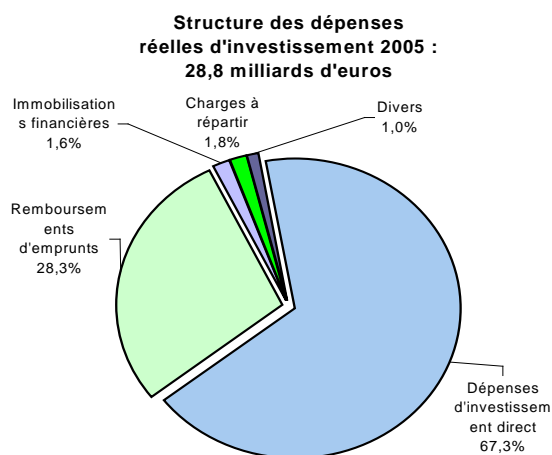
L'investissement direct continue sa progression (+7,7%) initiée en 2003.

Le volume total des dépenses réelles d'investissement des communes s'établit à 28,8 Mds d'euros, en progression de 4,9% par rapport à 2004.

Les dépenses d'investissement direct, (dépenses réelles corrigées notamment des remboursements d'emprunt) voient leur part dans le total des dépenses réelles d'investissement augmenter entre 2004 et 2005 : elles passent de 65,6% en 2004 à 67,3% en 2005.

Elles s'élèvent à 19,4 milliards d'euros, soit une progression de 7,7%.

En 2005, les communes ont réalisé 57% du total de ce type de dépense engagées par l'ensemble des collectivités locales. En prenant en compte les GFP, c'est plus de 70% de l'investissement direct du secteur public local qui est pris en charge par le secteur communal.

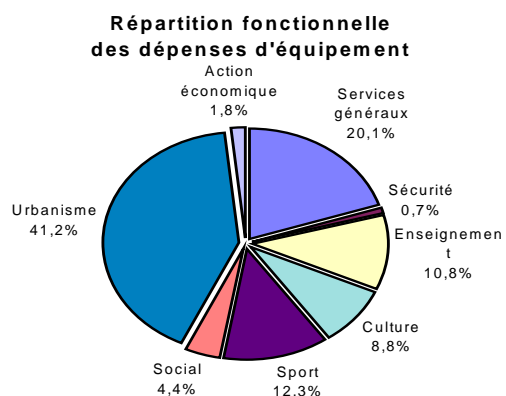


Le dynamisme de ces dépenses, constaté depuis 2003, traduit l'influence du cycle électoral dans l'investissement communal. En effet, les nouveaux programmes et chantiers, mis en place par les municipalités à partir de 2001, arrivent à maturité en deuxième partie de mandat. Les immobilisations en cours ont ainsi moins fortement augmenté entre 2004 et 2005 (+6,3% contre +10,4%).

L'obligation de mise aux normes européennes des infrastructures d'assainissement d'eau et de retraitement des déchets contribue aussi à ce dynamisme. De plus, l'augmentation des constructions de logements neufs entraîne des travaux d'accompagnement et l'augmentation de l'indice des prix du BTP implique des coûts supplémentaires qui augmentent les dépenses d'investissement direct.

Les dépenses d'investissement en rapport avec l'aménagement, les services urbains et l'environnement, identifiées au travers de la fonction 8 de la nomenclature M14, occupent une place de plus en plus prépondérante dans le budget des communes de métropole de plus de 3 500 habitants. Elles représentent en effet 5,3 milliards d'euros, soit 41,2% du total des dépenses contre 40,5 l'année précédente.

En 2005, les communes de plus de 3 500 habitants ont investi 1,6 milliards en faveur de la jeunesse et des sports mais aussi 1,4 milliard dans l'enseignement, dont 1 milliard pour l'enseignement primaire.



8,2 milliards d'euros de charges sont enregistrées au titre du **remboursement des emprunts**. Malgré une augmentation de 1,1% en volume entre 2004 et 2005, le poids de cette charge dans les dépenses totales réelles d'investissement est en recul de 1,1 point, s'établissant à 28,3% du total.

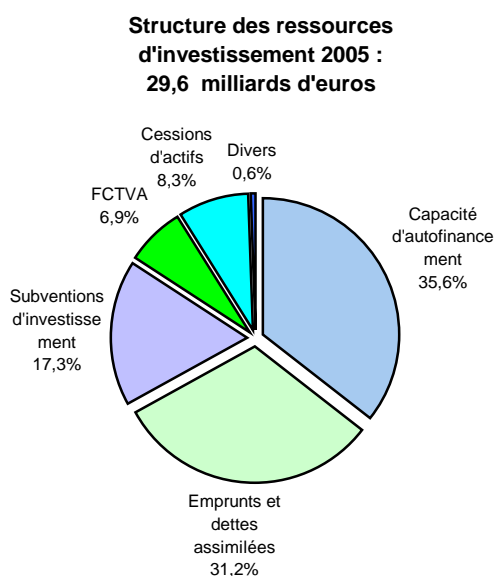
Les remboursements sur emprunts « classiques », correspondant à des financements inscrits pour une durée supérieure à un an, diminuent de 1,3%. Ils représentent encore 70% des remboursements effectués par les communes. Les remboursements d'emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, dit complexes, atteignent 2,4 Mds d'euros en 2005, soit une progression de 7,5% depuis 2004. Leur volume s'amplifie du fait de leur utilisation croissante par les plus grandes villes. La partie de ces remboursements se rapportant à des emprunts à moyen ou long terme (0,8 milliard d'euros) est en hausse de 22,4%. L'autre partie, visant à optimiser la gestion de trésorerie, est en augmentation de 1,3% par rapport à 2004.

En 2005, les opérations de refinancement, comptabilisées comme telles, s'établissent à 861 millions d'euros, contre 665 en 2004.

La croissance des ressources d'investissement repose sur l'autofinancement et sur l'emprunt.

Les ressources d'investissement s'élèvent à 29,6 Mds d'euros en 2005. Elles sont en progression de 5,9% par rapport à 2004.

La ressource la plus importante de financement demeure la **capacité d'autofinancement**. Elle atteint 10,6 milliards d'euros en 2005. Cependant, cette dernière s'appréciant moins rapidement que les ressources totales, sa part dans les ressources totales diminue de 37,2% en 2004 à 35,6% en 2005.



L'augmentation des ressources, légèrement plus importante, (+5,9% au lieu de 4,9%) que l'année précédente s'explique par le dynamisme (+8,6%) des **recettes réelles d'investissement**, constituées principalement par le produit de l'emprunt.

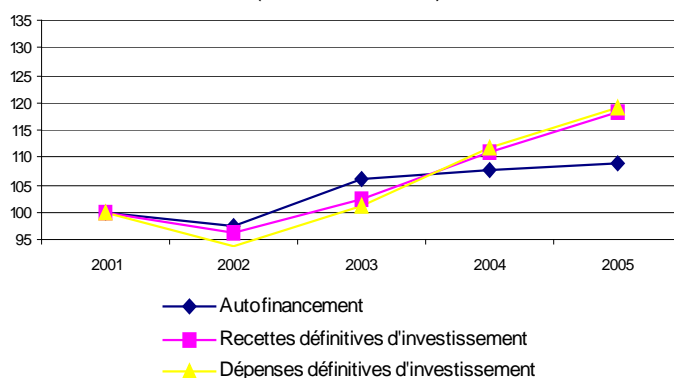
Les communes ont ainsi contracté pour près de 9,2 Mds d'euros de nouveaux emprunts, soit une augmentation de 9,9% par rapport à 2004.

L'emprunt et les dettes assimilées totalisent 31,2% des ressources d'investissement contre 30,1% en 2004. Les emprunts assortis d'une ligne de trésorerie représentent près du tiers des emprunts souscrits, soit 2,9 milliards d'euros. 44% de ce montant correspond à un endettement à moyen ou long terme.

Quant aux **recettes définitives d'investissement**, constituées principalement par les subventions, elles augmentent moins qu'en 2004 (+7,7% contre +8,5%).

Les subventions d'investissement augmentent de 8,9% au lieu de 11% en 2004 pour s'établir à 5,1 Mds d'euros. Toutefois, leur part dans les ressources d'investissement passe de 16,8% en 2004 à 17,3% en 2005.

Evolution des dépenses et recettes d'investissement hors opérations financières
(base 100 en 2001)



On note aussi une hausse de 7,3% des recettes comptabilisées au titre du FCTVA, conséquence du rebond des dépenses d'investissement enregistré en 2003. En outre, les cessions d'immobilisations non financières, après une forte progression de 23,5% en 2004, ne progressent que de 5,6% en 2005.

Evolution du solde financier des communes avant emprunt (en millions d'euros)

	2001	2002	2003	2004	2005
Fonctionnement					
Produits réels de fonctionnement (p)	60 337	61 910	63 055	64 403	66 095
Charges réelles de fonctionnement (c)	50 649	52 457	52 806	53 977	55 534
Capacité d'autofinancement (a)	9 688	9 453	10 249	10 426	10 561
Investissement					
Recettes définitives d'investissement (r)	7 774	7 488	7 928	8 606	9 264
Dépenses définitives d'investissement (d)	16 900	15 845	17 039	18 801	20 199
Variation d'immobilisations financières (v)	-386	-1	141	-51	120
Déficit (d-a-r-v) (1)	-	-	-	-	254
Excédent (r+a+v-d) (2)	176	1 095	1 279	180	-
Couverture du déficit					
Variation de dettes à long et moyen terme					1 096
Variation du fonds de roulement					842
Emploi de l'excédent					
Variation de dettes à long et moyen terme	-255	-351	-211	355	
Variation du fonds de roulement	-79	743	1 068	535	

(1) si emplois > ressources (hors dette)

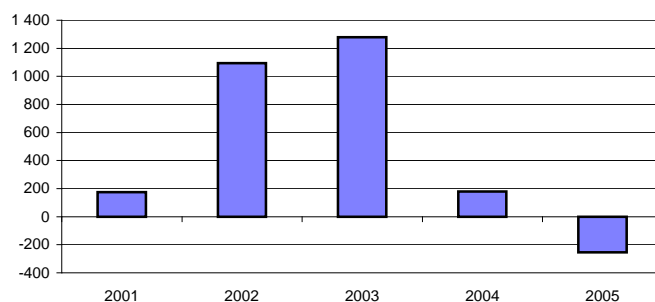
(2) si emplois < ressources (hors dette)

Après quatre années d'excédents, les communes dégagent un besoin de financement.

Après quatre années d'excédents, les communes dégagent en 2005 un besoin de financement à hauteur de 254 millions d'euros, qui résulte du dynamisme des dépenses d'investissement direct par rapport aux recettes définitives.

Toutefois, ce besoin se conjugue avec un accroissement du fonds de roulement des communes (+842 millions d'euros). Par conséquent, l'endettement s'en trouve accru, en 2005, de 1 096 millions d'euros, soit pratiquement le triple par rapport à l'année précédente.

Evolution du solde financier des communes avant emprunt de 2001 à 2005 (en millions d'euros)



Analyse de l'équilibre financier

Bilan fonctionnel simplifié des communes
au 31 décembre 2005

L'augmentation du fonds de roulement est plus importante en 2005 qu'en 2004.

Le fonds de roulement des communes s'élève à 9,9 milliards d'euros en 2005. La variation observée entre 2004 et 2005 s'élève à +842 millions d'euros contre +535 millions entre 2003 et 2004, soit une augmentation de 57%.

Le fonds de roulement permet, en 2005, de faire face à 38 jours de dépenses, soit 2 jours de moins qu'en 2004. Cette baisse est la conséquence de l'augmentation des charges, aussi bien en fonctionnement (+2,9%) qu'en investissement (+7,7% pour les dépenses d'investissement direct).

Depuis 2001, cet agrégat s'apprécie chaque année. Au total, entre 2001 et 2005, il a augmenté de 3,2 Mds d'euros.

Le fonds de roulement correspond à l'excédent de ressources stables sur les emplois stables du bilan. Les ressources stables sont constituées en 2005 à 85% par les ressources propres (capitaux propres et amortissement) et à 15% par les dettes financières.

Les dettes financières sont constituées à 98% par des emprunts. Entre 2004 et 2005, la dette à moyen et long terme a augmenté de 2,2% pour atteindre 51 Mds d'euros. Cette évolution s'explique par le niveau élevé de l'investissement et par l'augmentation de l'autofinancement alors que la section d'investissement dégage un besoin de financement.

Cependant, rapporté au nombre d'habitants, le ratio moyen d'endettement reste stable par rapport à 2004 à 820 euros. Il existe néanmoins des disparités entre les villes de moins de 10 000 habitants où l'endettement par habitant est de 642 euros et celles de plus de 10 000 habitants où il s'élève à 997 euros.

Le ratio dette/capacité d'autofinancement, exprimé en nombre d'années, reste quasiment stable autour de 4,9.

Actif immobilisé brut 349,1MdE	Ressources stables 359 MdE
Fonds de roulement 9,9 MdE	
Créances d'exploitation 2,9 MdE	Dettes d'exploitation 5,2MdE
Ressource en fonds de roulement d'exploitation 2,3 MdE	
Créances diverses 1,3 MdE	Dettes diverses 1,8 MdE
Ressource en fonds de roulement hors exploitation 0,5 MdE	
Trésorerie active 13,4MdE	Trésorerie passive 0,8 MdE
	Trésorerie 12,6 MdE

(MdE = milliard d'euros)

En 2005, le besoin en fonds de roulement est toujours négatif et la ressource ainsi dégagée est en augmentation.

Le fonds de roulement vise d'abord à compenser le décalage entre l'encaissement des recettes et le paiement des dépenses. La différence entre créances et dettes est mesurée par le besoin (ou ressource) en fonds de roulement. Pour l'évaluer, on distingue les opérations d'exploitation de celles hors exploitation.

Dans le cas des communes, les créances d'exploitation, constituées principalement par les créances sur redevables et assimilés et par les créances sur l'Etat, sont inférieures aux dettes d'exploitation, retraçant pour l'essentiel, les dettes sur achats et les comptes de liaison avec les budgets annexes. Les communes dégagent donc une ressource en fonds de roulement. Il en est de même pour les opérations hors exploitation.

Les ressources en fonds de roulement (exploitation et hors exploitation) augmentent de près de 9% entre 2004 et 2005.

La trésorerie des communes s'élève à 12,6 milliards d'euros.

La trésorerie est égale à la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

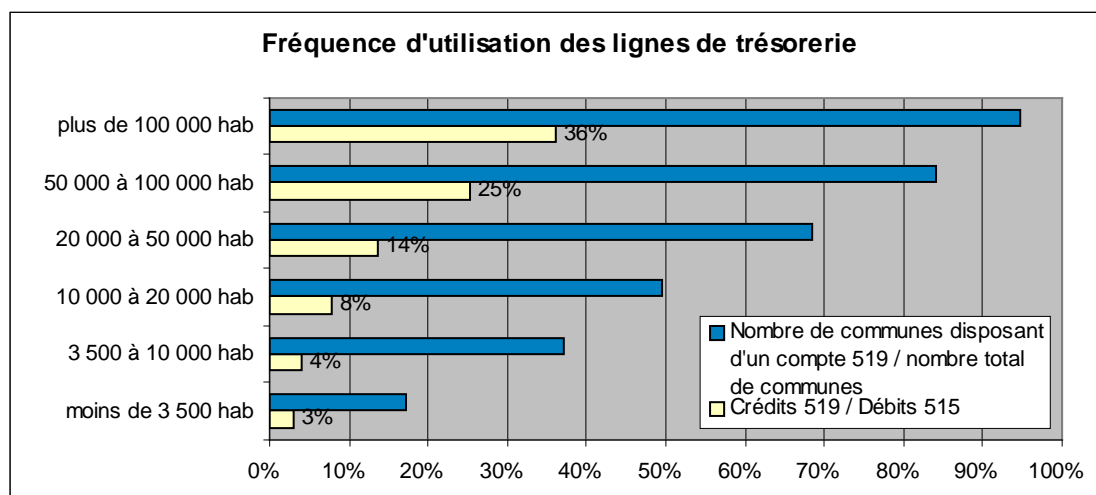
Dans le cas des communes, le besoin en fonds de roulement étant négatif (ressource), il s'ajoute donc au fonds de roulement. En 2005, ces deux agrégats étant en augmentation, la trésorerie résultante s'accroît elle aussi de 10%.

La trésorerie active (disponibilités, avances de trésorerie, valeurs mobilières de placement) a enregistré une hausse de 1,1 milliard d'euros, s'établissant à 13,3 milliards d'euros.

Concernant les valeurs mobilières de placement, les montants placés augmentent de 41% entre 2004 et 2005 pour s'établir à 179 millions d'euros. Les effets de l'article 116 de la loi de finances pour 2004 élargissant les possibilités de placement, tant dans la nature des fonds placés que dans les placements autorisés se font encore ressentir. Ainsi, les bons du Trésor ne représentent plus que 32% des fonds placés pour un montant de 58 millions d'euros alors que le montant des autres valeurs mobilières et créances assimilées a plus que doublé entre 2004 et 2005, passant de 54 à 115 millions d'euros.

Par ailleurs, l'encours de compte à terme auprès de l'Etat s'élève à 229 millions d'euros au 31 décembre 2005, soit une augmentation de 46% par rapport à 2004.

La trésorerie passive, quant à elle, s'élève à 0,8 Mds d'euros. Elle progresse de 9% par rapport à 2004. Les communes les plus importantes possèdent pratiquement toutes des lignes de trésorerie. Ainsi, 74% des communes de plus de 20 000 habitants recourent à cet outil de gestion active de la trésorerie.



Tableaux

de synthèse

Dépenses budgétaires de 2001 à 2005

Tableau 1a

(en millions d'euros)

	2001	2002	2003	2004	2005
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Achats et charges externes	12 417	13 046	13 096	13 520	13 979
Charges de personnel	24 220	25 397	25 999	26 852	27 898
Contingents et participations	3 156	3 412	3 101	3 076	2 977
Subventions de fonctionnement	5 144	5 023	5 150	5 288	5 391
Subventions d'équipement	583	564	626	593	607
Autres charges	1 158	1 263	1 291	1 317	1 347
Charges financières (hors provisions)	2 927	2 673	2 429	2 195	2 108
Charges exceptionnelles	4 712	2 229	2 725	2 870	3 125
Divers	1 971	1 977	2 105	2 220	2 280
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	56 289	55 583	56 521	57 931	59 713
RESULTAT COMPTABLE DE FONCTIONNEMENT	8 129	8 055	8 639	8 663	8 838
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	9 688	9 453	10 249	10 426	10 561
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Immobilisations incorporelles	240	281	378	456	476
Immobilisations corporelles	4 776	4 977	5 306	5 951	6 642
Immobilisations en cours	11 641	10 208	11 133	12 408	13 139
Immobilisations financières	947	604	737	662	497
Remboursements d'emprunts	7 573	7 599	7 951	8 069	8 304
Charges à répartir	429	483	509	464	506
Divers	6 703	4 706	5 955	4 532	5 210
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	32 308	28 860	31 969	32 542	34 774

Recettes budgétaires de 2001 à 2005

Tableau 2a

(en millions d'euros)

	2001	2002	2003	2004	2005
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Ventes et prestations de services	3 600	3 566	3 567	3 677	3 752
Impôts locaux	24 162	23 406	23 483	23 975	24 681
Fiscalité reversée	3 560	5 503	6 691	7 250	7 652
Autres impôts et taxes	5 198	4 983	4 645	4 790	5 059
Dotations globales de fonctionnement	11 616	11 892	12 013	14 974	15 342
DGD	109	115	117	120	138
Autres dotations de l'Etat	240	254	259	246	257
Subventions et attributions	8 493	8 677	8 541	5 548	5 369
Produits exceptionnels	4 458	2 008	2 496	2 652	2 761
Divers	2 982	3 235	3 349	3 362	3 539
TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	64 418	63 638	65 160	66 594	68 551
SECTION D'INVESTISSEMENT					
FCTVA	1 841	2 043	2 070	1 912	2 051
Dotations et autres fonds	461	528	558	562	836
Subventions reçues	3 635	3 481	3 671	4 140	4 285
Immobilisations financières	546	573	674	557	575
Amortissements	1 022	1 107	1 190	1 280	1 419
Emprunts et dettes assimilées	7 319	7 248	7 740	8 425	9 256
Excédents de fonctionnement capitalisés	8 372	8 062	7 894	8 320	8 469
Divers	9 083	6 429	8 327	7 410	8 251
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	32 277	29 471	32 125	32 606	35 141

Evolution des dépenses budgétaires de 2001 à 2005

Tableau 1b

(en pourcentage)

	de 2001 à 2002	de 2002 à 2003	de 2003 à 2004	de 2004 à 2005
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes	5,1	0,4	3,2	3,4
Charges de personnel	4,9	2,4	3,3	3,9
Contingents et participations	8,1	-9,1	-0,8	-3,2
Subventions de fonctionnement	-2,4	2,5	2,7	2,0
Subventions d'équipement	-3,3	11,1	-5,3	2,4
Autres charges	9,0	2,2	2,0	2,3
Charges financières (hors provisions)	-8,7	-9,1	-9,6	-4,0
Charges exceptionnelles	-52,7	22,2	5,3	8,9
Divers	0,3	6,5	5,5	2,7
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	-1,3	1,7	2,5	3,1
RESULTAT COMPTABLE DE FONCTIONNEMENT	-0,9	7,3	0,3	2,0
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	-2,4	8,4	1,7	1,3
SECTION D'INVESTISSEMENT				
Immobilisations incorporelles	17,5	34,5	20,5	4,4
Immobilisations corporelles	4,2	6,6	12,2	11,6
Immobilisations en cours	-12,3	9,1	11,5	5,9
Immobilisations financières	-36,2	21,9	-10,2	-24,9
Remboursements d'emprunts	0,3	4,6	1,5	2,9
Charges à répartir	12,6	5,3	-8,9	9,2
Divers	-29,8	26,5	-23,9	14,9
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	-10,7	10,8	1,8	6,9

Evolution des recettes budgétaires de 2001 à 2005

Tableau 2b

(en pourcentage)

	de 2001 à 2002	de 2002 à 2003	de 2003 à 2004	de 2004 à 2005
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Ventes et prestations de services	-0,9	0,0	3,1	2,0
Impôts locaux	-3,1	0,3	2,1	2,9
Fiscalité reversée	54,6	21,6	8,4	5,5
Autres impôts et taxes	-4,1	-6,8	3,1	5,6
Dotation globale de fonctionnement	2,4	1,0	24,6	2,5
DGD	5,8	1,0	2,8	15,2
Autres dotations de l'Etat	5,8	2,0	-4,8	4,4
Subventions et attributions	2,2	-1,6	-35,0	-3,2
Produits exceptionnels	-55,0	24,3	6,3	4,1
Divers	8,5	3,6	0,4	5,3
TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	-1,2	2,4	2,2	2,9
SECTION D'INVESTISSEMENT				
FCTVA	11,0	1,3	-7,6	7,3
Dotations et autres fonds	14,6	5,7	0,8	48,6
Subventions reçues	-4,2	5,5	12,8	3,5
Immobilisations financières	5,0	17,6	-17,4	3,2
Amortissements	8,3	7,5	7,6	10,8
Emprunts et dettes assimilées	-1,0	6,8	8,8	9,9
Excédents de fonctionnement capitalisés	-3,7	-2,1	5,4	1,8
Divers	-29,2	29,5	-11,0	11,4
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	-8,7	9,0	1,5	7,8

Compte de résultat - Charges

Tableau 3a

(en millions d'euros)

	2001	2002	2003	2004	2005
CHARGES					
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES					
Traitements et salaires	16 928	17 757	18 100	18 641	19 242
Charges sociales	6 476	6 782	7 009	7 267	7 667
Achats et charges externes	12 898	13 553	13 616	14 075	14 553
Impôts et taxes	652	676	719	742	775
Dotations aux amortissements et provisions	1 547	1 526	1 637	1 752	1 824
Autres charges	1 158	1 263	1 291	1 317	1 347
Participations et interventions	8 883	8 999	8 877	8 958	8 976
<i>Contingents et participations</i>	3 156	3 412	3 101	3 076	2 977
<i>Subventions</i>	5 727	5 587	5 776	5 881	5 999
TOTAL	48 543	50 556	51 250	52 752	54 385
CHARGES COURANTES FINANCIERES					
Intérêts et charges assimilées	2 925	2 671	2 426	2 193	2 106
Pertes de change	1	2	2	1	1
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	1	0	0	0	0
Dotations aux amortissements et provisions	47	39	43	38	36
TOTAL	2 974	2 711	2 471	2 232	2 144
CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Sur opérations de gestion	568	609	664	668	779
<i>Subventions</i>	397	434	431	457	515
<i>Autres opérations</i>	171	175	233	211	264
Sur opérations en capital	4 143	1 620	2 060	2 201	2 347
<i>Valeur comptable des immobilisations cédées</i>	3 613	1 083	1 356	1 437	1 361
<i>Différences sur réalisations transférées à l'investissement</i>	337	363	569	605	810
<i>Autres opérations</i>	194	174	135	159	176
Dotations aux amortissements et provisions	60	87	75	78	59
TOTAL	4 772	2 317	2 800	2 947	3 184
TOTAL GENERAL	56 289	55 583	56 521	57 931	59 713
Résultat de l'exercice (déficit)					

Compte de résultat - Produits

Tableau 4a

(en millions d'euros)

	2001	2002	2003	2004	2005
PRODUITS					
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS					
Impôts et taxes	32 920	33 892	34 819	36 015	37 393
<i>Impôts locaux</i>	24 162	23 406	23 483	23 975	24 681
<i>Fiscalité reversée</i>	3 560	5 503	6 691	7 250	7 652
<i>Autres impôts et taxes</i>	5 198	4 983	4 645	4 790	5 059
Production	3 842	3 812	3 829	3 952	4 038
<i>Produits des services, du domaine, ventes div.</i>	3 600	3 566	3 567	3 677	3 752
<i>Production stockée</i>	0	0	-1	-1	0
<i>Travaux en régie</i>	242	245	263	275	287
Reprise sur amortissements et provisions	18	124	30	19	136
Transferts de charges	552	636	585	578	574
Autres produits	1 963	2 024	2 226	2 227	2 283
Dotations et subventions	20 458	20 937	20 930	20 888	21 106
<i>Dotations de l'Etat</i>	11 965	12 261	12 388	15 340	15 737
<i>Subventions et participations</i>	2 753	2 743	2 634	2 552	2 467
<i>Autres attributions</i>	5 740	5 934	5 907	2 996	2 902
TOTAL	59 752	61 425	62 418	63 679	65 531
PRODUITS COURANTS FINANCIERS					
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	35	35	33	36	37
Autres intérêts et produits assimilés	101	99	108	101	111
Gains de change	1	0	2	3	2
Produit net sur cessions de valeurs mobilières de placement	1	1	1	1	1
Reprises sur provisions	4	4	9	12	6
Transferts de charges	21	26	46	28	39
TOTAL	162	165	199	181	195
PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Sur opérations de gestion	163	170	202	226	207
<i>Subventions</i>	21	23	38	30	18
<i>Autres opérations</i>	141	147	164	196	189
Sur opérations en capital	4 295	1 838	2 293	2 426	2 554
<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>	2 015	1 048	1 475	1 605	1 736
<i>Différences sur réalisations reprises au compte de résultat</i>	1 970	478	503	462	465
<i>Autres opérations</i>	310	311	315	360	353
Reprises sur provisions	35	22	35	38	52
Transferts de charges	10	18	13	44	11
TOTAL	4 503	2 048	2 543	2 734	2 824
TOTAL GENERAL	64 418	63 638	65 160	66 594	68 551
Résultat de l'exercice (excédent)	8 129	8 055	8 639	8 663	8 838

Compte de résultat - Evolution des charges

Tableau 3b

(en pourcentage)

	de 2001 à 2002	de 2002 à 2003	de 2003 à 2004	de 2004 à 2005
CHARGES				
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES				
Traitements et salaires	4,9	1,9	3,0	3,2
Charges sociales	4,7	3,3	3,7	5,5
Achats et charges externes	5,1	0,5	3,4	3,4
Impôts et taxes	3,6	6,3	3,2	4,5
Dotations aux amortissements et provisions	-1,3	7,3	7,0	4,1
Autres charges	9,0	2,2	2,0	2,3
Participations et interventions	1,3	-1,4	0,9	0,2
<i>Contingents et participations</i>	8,1	-9,1	-0,8	-3,2
<i>Subventions</i>	-2,4	3,4	1,8	2,0
TOTAL	4,1	1,4	2,9	3,1
CHARGES COURANTES FINANCIERES				
Intérêts et charges assimilées	-8,7	-9,2	-9,6	-3,9
Pertes de change	68,8	9,6	-42,5	-15,2
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-97,5	677,2	115,3	-88,1
Dotations aux amortissements et provisions	-17,5	10,4	-11,2	-5,0
TOTAL	-8,8	-8,9	-9,7	-4,0
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	7,2	9,0	0,6	16,5
<i>Subventions</i>	9,3	-0,6	6,0	12,5
<i>Autres opérations</i>	2,3	32,8	-9,3	25,1
Sur opérations en capital	-60,9	27,2	6,8	6,6
<i>Valeur comptable des immobilisations cédées</i>	-70,0	25,2	6,0	-5,3
<i>Différences sur réalisations transférées à l'investissement</i>	7,7	56,7	6,3	34,0
<i>Autres opérations</i>	-9,9	-22,3	17,5	10,3
Dotations aux amortissements et provisions	45,0	-13,6	2,8	-24,2
TOTAL	-51,5	20,9	5,2	8,1
TOTAL GENERAL	-1,3	1,7	2,5	3,1
Résultat de l'exercice (déficit)				

Compte de résultat - Evolution des produits

Tableau 4b

(en pourcentage)

	de 2001 à 2002	de 2002 à 2003	de 2003 à 2004	de 2004 à 2005
PRODUITS				
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS				
Impôts et taxes	3,0	2,7	3,4	3,8
<i>Impôts locaux</i>	-3,1	0,3	2,1	2,9
<i>Fiscalité reversée</i>	54,6	21,6	8,4	5,5
<i>Autres impôts et taxes</i>	-4,1	-6,8	3,1	5,6
Production	-0,8	0,4	3,2	2,2
<i>Produits des services, du domaine, ventes div.</i>	-0,9	0,0	3,1	2,0
<i>Production stockée</i>	49,9	-361,8	11,9	67,1
<i>Travaux en régie</i>	1,4	7,0	4,9	4,3
Reprise sur amortissements et provisions	580,7	-75,5	-36,2	605,2
Transferts de charges	15,3	-8,1	-1,1	-0,7
Autres produits	3,1	10,0	0,0	2,5
Dotations et subventions	2,3	0,0	-0,2	1,0
<i>Dotations de l'Etat</i>	2,5	1,0	23,8	2,6
<i>Subventions et participations</i>	-0,4	-4,0	-3,1	-3,3
<i>Autres attributions</i>	3,4	-0,5	-49,3	-3,1
TOTAL	2,8	1,6	2,0	2,9
PRODUITS COURANTS FINANCIERS				
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-1,0	-4,7	10,1	1,6
Autres intérêts et produits assimilés	-1,8	8,9	-6,4	10,3
Gains de change	-63,4	366,8	77,7	-50,6
Produit net sur cessions de valeurs mobilières de placement	9,5	8,1	-23,5	-2,0
Reprises sur provisions	12,0	119,5	38,1	-55,7
Transferts de charges	24,3	77,2	-40,8	43,2
TOTAL	1,7	20,5	-8,9	7,9
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	4,6	18,6	11,8	-8,3
<i>Subventions</i>	9,2	62,0	-20,0	-40,3
<i>Autres opérations</i>	4,0	11,7	19,1	-3,3
Sur opérations en capital	-57,2	24,8	5,8	5,3
<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>	-48,0	40,8	8,8	8,1
<i>Différences sur réalisations reprises au compte de résultat</i>	-75,7	5,1	-8,2	0,8
<i>Autres opérations</i>	0,4	1,2	14,1	-1,8
Reprises sur provisions	-36,2	56,4	8,3	36,3
Transferts de charges	70,9	-27,7	247,5	-74,2
TOTAL	-54,5	24,2	7,5	3,3
TOTAL GENERAL	-1,2	2,4	2,2	2,9
Résultat de l'exercice (excédent)	-0,9	7,3	0,3	2,0

Tableau des soldes intermédiaires de gestion

Tableau 5a

(en millions d'euros)

	2001	2002	2003	2004	2005
Production	3 842	3 812	3 829	3 952	4 038
+ ressources fiscales	32 920	33 892	34 819	36 015	37 393
+ dotations de l'Etat	11 965	12 261	12 388	15 340	15 737
+ subventions et attributions	8 493	8 677	8 541	5 548	5 369
- achats et charges externes	12 417	13 046	13 096	13 520	13 979
- impôts et taxes	317	324	349	353	360
- charges de personnel	24 220	25 397	25 999	26 852	27 898
= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	20 265	19 874	20 133	20 129	20 300
Excédent brut d'exploitation	20 265	19 874	20 133	20 129	20 300
+ autres produits de gestion courante	1 963	2 024	2 226	2 227	2 283
- autres charges de gestion courante	10 041	10 262	10 168	10 274	10 323
= EXCEDENT BRUT DE FONCTIONNEMENT	12 187	11 636	12 191	12 082	12 260
Excédent brut de fonctionnement	12 187	11 636	12 191	12 082	12 260
+ reprises sur provisions	18	124	30	19	136
+ transferts de charges	552	636	585	578	574
- dotations aux amortissements et provisions	1 547	1 526	1 637	1 752	1 824
= RESULTAT COURANT NON FINANCIER	11 210	10 870	11 168	10 927	11 146
Produits financiers	162	165	199	181	195
- charges financières	2 974	2 711	2 471	2 232	2 144
= RESULTAT COURANT FINANCIER	-2 812	-2 546	-2 272	-2 051	-1 948
Produits exceptionnels	4 503	2 048	2 543	2 734	2 824
- charges exceptionnelles	4 772	2 317	2 800	2 947	3 184
= RESULTAT EXCEPTIONNEL	-269	-269	-257	-213	-360
Résultat courant non financier	11 210	10 870	11 168	10 927	11 146
+ Résultat courant financier	-2 812	-2 546	-2 272	-2 051	-1 948
+ Résultat exceptionnel	-269	-269	-257	-213	-360
= RESULTAT NET	8 129	8 055	8 639	8 663	8 838

Evolution des soldes intermédiaires de gestion

Tableau 5b

(en pourcentage)

	de 2001 à 2002	de 2002 à 2003	de 2003 à 2004	de 2004 à 2005
Production	-0,8	0,4	3,2	2,2
+ ressources fiscales	3,0	2,7	3,4	3,8
+ dotations de l'Etat	2,5	1,0	23,8	2,6
+ subventions et attributions	2,2	-1,6	-35,0	-3,2
- achats et charges externes	5,1	0,4	3,2	3,4
- impôts et taxes	2,3	7,7	1,0	2,1
- charges de personnel	4,9	2,4	3,3	3,9
= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-1,9	1,3	0,0	0,8
Excédent brut d'exploitation	-1,9	1,3	0,0	0,8
+ autres produits de gestion courante	3,1	10,0	0,0	2,5
- autres charges de gestion courante	2,2	-0,9	1,0	0,5
= EXCEDENT BRUT DE FONCTIONNEMENT	-4,5	4,8	-0,9	1,5
Excédent brut de fonctionnement	-4,5	4,8	-0,9	1,5
+ reprises sur provisions	580,7	-75,5	-36,2	605,2
+ transferts de charges	15,3	-8,1	-1,1	-0,7
- dotations aux amortissements et provisions	-1,3	7,3	7,0	4,1
= RESULTAT COURANT NON FINANCIER	-3,0	2,7	-2,2	2,0
Produits financiers	1,7	20,5	-8,9	7,9
- charges financières	-8,8	-8,9	-9,7	-4,0
= RESULTAT COURANT FINANCIER	9,4	10,8	9,7	5,0
Produits exceptionnels	-54,5	24,2	7,5	3,3
- charges exceptionnelles	-51,5	20,9	5,2	8,1
= RESULTAT EXCEPTIONNEL	0,0	4,3	17,2	-69,2
Résultat courant non financier	-3,0	2,7	-2,2	2,0
+ Résultat courant financier	9,4	10,8	9,7	5,0
+ Résultat exceptionnel	0,0	4,3	17,2	-69,2
= RESULTAT NET	-0,9	7,3	0,3	2,0

- Evolution non significative

Capacité d'autofinancement *

Tableau 6a

(en millions d'euros)

	2001	2002	2003	2004	2005
Excédent brut de fonctionnement	12 187	11 636	12 191	12 082	12 260
+ Transfert de charges	552	636	585	578	574
+ Produits financiers (sauf c/ 786)	159	161	190	169	190
- Charges financières (sauf c/ 686)	2 927	2 673	2 429	2 195	2 108
+ Produits exceptionnels (sauf 775, 776, 777 et 787)	444	448	478	575	510
- Charges exceptionnelles (sauf 675, 676, 6741 et 687)	726	755	765	783	866
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	9 688	9 453	10 249	10 426	10 561

(en millions d'euros)

	2001	2002	2003	2004	2005
Résultat net	8 129	8 055	8 639	8 663	8 838
+ Dotations aux amortissements et provisions	1 991	2 015	2 325	2 472	2 730
+ Valeur comptable des immobilisations cédées	3 649	1 111	1 391	1 482	1 450
- Reprises sur amortissements et provisions	2 027	629	577	531	659
- Produits des cessions d'immobilisations	2 015	1 048	1 475	1 605	1 736
- Quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	39	52	52	55	61
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	9 688	9 453	10 249	10 426	10 561

* La capacité d'autofinancement (CAF) est un flux réel qui correspond à la somme des produits courants, financiers et exceptionnels encaissés, plus les éventuels transferts de charges neutralisant les charges à répartir sur plusieurs exercices, moins les charges courantes, financières et exceptionnelles décaissées.

Le calcul de la CAF se vérifie de manière inverse en partant du résultat net auquel on ajoute les charges non décaissées et duquel on retranche les produits non encaissés (qui n'ont pas donné lieu à mouvement financier), ainsi que les produits des cessions d'immobilisations.

Evolution de la capacité d'autofinancement *

Tableau 6b

(en pourcentage)

	de 2001 à 2002	de 2002 à 2003	de 2003 à 2004	de 2004 à 2005
Excédent brut de fonctionnement	-4,5	4,8	-0,9	1,5
+ Transfert de charges	15,3	-8,1	-1,1	-0,7
+ Produits financiers (sauf c/ 786)	1,5	18,0	-11,2	12,6
- Charges financières (sauf c/ 686)	-8,7	-9,1	-9,6	-4,0
+ Produits exceptionnels (sauf 775, 776, 777 et 787)	0,8	6,7	20,4	-11,2
- Charges exceptionnelles (sauf 675, 676, 6741 et 687)	4,1	1,3	2,4	10,5
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	-2,4	8,4	1,7	1,3

(en pourcentage)

	de 2001 à 2002	de 2002 à 2003	de 2003 à 2004	de 2004 à 2005
Résultat net	-0,9	7,3	0,3	2,0
+ Dotations aux amortissements et provisions	1,2	15,3	6,3	10,4
+ Valeur comptable des immobilisations cédées	-69,6	25,2	6,5	-2,2
- Reprises sur amortissements et provisions	-69,0	-8,2	-8,0	24,0
- Produits des cessions d'immobilisations	-48,0	40,8	8,8	8,1
- Quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	32,2	1,1	4,5	12,2
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	-2,4	8,4	1,7	1,3

* La capacité d'autofinancement (CAF) est un flux réel qui correspond à la somme des produits courants, financiers et exceptionnels encaissés, plus les éventuels transferts de charges neutralisant les charges à répartir sur plusieurs exercices, moins les charges courantes, financières et exceptionnelles décaissées.

Le calcul de la CAF se vérifie de manière inverse en partant du résultat net auquel on ajoute les charges non décaissées et duquel on retranche les produits non encaissés (qui n'ont pas donné lieu à mouvement financier), ainsi que les produits des cessions d'immobilisations.

Bilan au 31 décembre 2005 - Actif

Tableau 7

(en millions d'euros)

ACTIF IMMOBILISE	Actif brut	Amortissements et provisions	Actif net	
			au 31/12/2005	au 31/12/2004
Immobilisations incorporelles	3 213	1 064	2 150	1 996
Immobilisations corporelles	337 301	7 177	330 123	313 687
1) En toute propriété				
Terrains	31 269	71	31 198	29 527
Constructions	133 869	673	133 196	126 856
Constructions sur sol d'autrui	409	5	404	384
Réseaux et installations de voirie	86 408	563	85 845	81 708
Oeuvres d'art	1 069	0	1 069	1 008
Autres immobilisations corporelles	19 272	5 860	13 412	13 130
Immobilisations en cours	44 971	0	44 970	42 845
Immobilisations affectées à un serv. non person.	4 449	0	4 449	4 224
Immobilisations mises en concession et affectées	15 313	0	15 313	13 744
2) Reçues au titre d'une mise à disposition				
Terrains	33	1	32	30
Constructions	72	1	72	69
Réseaux et autres immobilisations corporelles	78	3	75	73
3) Reçues au titre d'une affectation				
Terrains	10	0	10	12
Constructions	24	0	24	23
Réseaux et autres immobilisations corporelles	56	0	55	55
Immobilisations financières	5 408	16	5 392	5 499
Participations et créances rattachées	1 097	7	1 090	1 073
Autres titres immobilisés	550	0	550	579
Avances et garanties d'emprunt	220	0	220	221
Prêts	1 578	3	1 575	1 564
Autres créances	1 963	5	1 958	2 062
TOTAL I	345 922	8 257	337 665	321 182
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours	47	0	47	42
Terrains	12	0	12	13
Production autre que terrains	10	0	10	6
Autres stocks	24	0	24	24
Créances	5 495	44	5 452	5 144
Redevables et comptes rattachés	2 011	22	1 990	2 192
Créances irréc.adm. par le juge des comptes	0	0	0	0
Créances sur l'Etat et les collectivités publiques	849	0	849	595
Créances sur les BA, le CCAS et la CDE rattach.	0	0	0	0
Opérations pour le compte de tiers	1 424	0	1 424	1 392
Autres créances	1 211	22	1 189	964
Valeurs mobilières de placement	179	0	179	127
Disponibilités	13 147	0	13 147	12 058
Avances de trésorerie	25	0	25	32
Charges constatées d'avance	3	0	3	4
TOTAL II	18 897	44	18 853	17 407
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 770	0	1 770	1 739
Primes de remboursement des obligations	7	0	7	7
Dépenses à classer et à régulariser	143	0	143	168
Ecart de conversion - Actif	1	0	1	1
TOTAL III	1 921	0	1 921	1 915
TOTAL GENERAL (I + II + III)	366 740	8 301	358 439	340 504

Bilan au 31 décembre 2005 - Passif

Tableau 8

(en millions d'euros)

	au 31/12/2005	au 31/12/2004
FONDS PROPRES		
Fonds internes	224 629	215 072
Dotations	64 001	63 732
Mise à disposition (chez le bénéficiaire)	119	77
Affectation (par la collectivité de rattachement)	0	0
Réserves	144 838	136 217
Report à nouveau	6 016	5 747
Résultat de l'exercice	8 838	8 663
Subventions transférables	1 888	2 046
Provisions réglementées	176	176
Différences sur réalisations d'immobilisations	-1 246	-1 586
Autres fonds	72 333	65 535
Fonds globalisés	39 333	36 810
Subventions non transférables	32 948	28 673
Droits de l'affectant	52	52
TOTAL I	296 962	280 606
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	368	418
Provisions pour charges	54	62
TOTAL II	422	481
DETTES		
Dettes financières	53 278	52 122
Emprunts obligataires	836	550
Autres emprunts	51 018	50 182
Emprunts et dettes financières divers	642	673
Crédits et lignes de trésorerie	783	718
Dettes diverses	7 053	6 565
Fournisseurs et comptes rattachés	2 168	2 120
Dettes fiscales et sociales	265	220
Dettes envers l'Etat et les collectivités publiques	367	344
Dettes envers les BA, le CCAS et la CDE rattach.	1 616	1 412
Opérations pour le compte de tiers	1 257	1 222
Autres dettes	408	377
Fournisseurs d'immobilisations	962	860
Produits constatés d'avance	11	10
TOTAL III	60 331	58 687
COMPTES DE REGULARISATION		
Dépenses à l'étranger en instance de règlement	0	0
Recettes à classer ou à régulariser	722	727
Ecarts de conversion - Passif	2	2
TOTAL IV	724	730
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	358 439	340 504

Bilan fonctionnel - Actif

Tableau 9a

(en millions d'euros)

	2001	2002	2003	2004	2005
ACTIF IMMOBILISE BRUT	285 593	300 067	314 913	331 345	349 123
Immobilisations d'exploitation	265 214	277 899	290 017	304 635	320 662
Immobilisations hors exploitation	12 124	13 803	16 358	18 059	19 852
Immobilisations financières	5 328	5 368	5 404	5 513	5 408
Opérations d'investissement pour le compte de tiers	1 228	1 290	1 378	1 392	1 424
Autres actifs immobilisés	1 699	1 708	1 755	1 746	1 777
FONDS DE ROULEMENT	6 670	7 413	8 481	9 016	9 858
ACTIFS D'EXPLOITATION	3 189	3 422	3 252	2 886	2 915
Stocks et en-cours	42	42	46	42	47
Redevables et assimilés	2 261	2 467	2 388	2 055	1 847
Créances sur l'Etat et les collectivités publiques	694	680	606	595	849
Comptes de liaison	0	0	0	0	0
Autres créances d'exploitation	20	24	22	22	24
Charges constatées d'avance	4	4	3	4	3
Dépenses à classer ou à régulariser	169	205	185	169	144
CREANCES DIVERSES	1 207	1 219	1 111	1 163	1 351
Acquéreurs de terrains aménagés stockés	225	182	170	183	164
Autres créances diverses	982	1 037	941	981	1 187
Valeurs mobilières de placement	118	91	120	127	179
Avances de trésorerie	22	27	39	32	25
Disponibilités	9 670	10 501	11 557	12 058	13 147

Bilan fonctionnel - Passif

Tableau 10a

(en millions d'euros)

	2001	2002	2003	2004	2005
RESSOURCES STABLES	292 262	307 480	323 393	340 360	358 981
Ressources propres	240 083	255 582	271 619	288 195	305 685
Capitaux propres	235 945	250 356	265 209	280 606	296 962
Amortissements et provisions	4 138	5 226	6 410	7 589	8 722
Dettes financières	51 151	50 799	50 588	50 944	52 040
Emprunts bancaires et assimilés	49 901	49 585	49 445	49 864	50 955
Autres dettes financières	1 249	1 214	1 143	1 079	1 085
Opérations d'investissement pour le compte de tiers	1 028	1 099	1 186	1 222	1 257
DETTES D'EXPLOITATION	4 781	5 198	5 087	4 876	5 189
Dettes sur achats	2 287	2 447	2 312	2 120	2 168
Dettes fiscales et sociales	262	316	302	220	265
Dettes envers l'Etat et les collectivités publiques	437	540	397	344	367
Comptes de liaison	1 023	1 117	1 193	1 412	1 616
Autres dettes d'exploitation	53	49	46	40	38
Produits constatés d'avance	11	11	14	10	11
Recettes à classer ou à régulariser	708	718	823	730	724
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION	-1 593	-1 777	-1 836	-1 990	-2 274
DETTES DIVERSES	2 089	2 014	1 859	1 658	1 787
Fournisseurs d'immobilisations	1 092	938	942	860	962
Intérêts courus non échus	554	532	488	461	455
Autres dettes diverses	443	544	428	337	370
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT HORS EXPLOITATION	-882	-795	-748	-495	-436
Concours bancaires courants	667	635	652	717	783
TRESORERIE	9 144	9 984	11 064	11 500	12 568

Bilan fonctionnel - Evolution de l'actif

Tableau 9b

(en pourcentage)

	de 2001 à 2002	de 2002 à 2003	de 2003 à 2004	de 2004 à 2005
ACTIF IMMOBILISE BRUT	5,1	4,9	5,2	5,4
Immobilisations d'exploitation	4,8	4,4	5,0	5,3
Immobilisations hors exploitation	13,9	18,5	10,4	9,9
Immobilisations financières	0,7	0,7	2,0	-1,9
Opérations d'investissement pour le compte de tiers	5,1	6,8	1,0	2,3
Autres actifs immobilisés	0,5	2,8	-0,5	1,8
FONDS DE ROULEMENT	11,1	14,4	6,3	9,3
ACTIFS D'EXPLOITATION	7,3	-5,0	-11,2	1,0
Stocks et en-cours	2,0	9,4	-9,5	11,4
Redevables et assimilés	9,1	-3,2	-14,0	-10,1
Créances sur l'Etat et les collectivités publiques	-1,9	-10,8	-1,8	42,6
Comptes de liaison				
Autres créances d'exploitation	15,8	-6,0	-2,8	11,0
Charges constatées d'avance	1,5	-16,7	14,5	-9,6
Dépenses à classer ou à régulariser	21,3	-9,4	-9,0	-14,6
CREANCES DIVERSES	1,0	-8,9	4,7	16,1
Acquéreurs de terrains aménagés stockés	-19,1	-6,7	7,6	-10,4
Autres créances diverses	5,6	-9,3	4,2	21,1
Valeurs mobilières de placement	-23,0	32,2	5,5	41,4
Avances de trésorerie	21,1	44,7	-17,9	-22,9
Disponibilités	8,6	10,0	4,3	9,0

Bilan fonctionnel - Evolution du passif

Tableau 10b

(en pourcentage)

	de 2001 à 2002	de 2002 à 2003	de 2003 à 2004	de 2004 à 2005
RESSOURCES STABLES	5,2	5,2	5,2	5,5
Ressources propres	6,5	6,3	6,1	6,1
Capitaux propres	6,1	5,9	5,8	5,8
Amortissements et provisions	26,3	22,7	18,4	14,9
Dettes financières	-0,7	-0,4	0,7	2,2
Emprunts bancaires et assimilés	-0,6	-0,3	0,8	2,2
Autres dettes financières	-2,8	-5,9	-5,6	0,5
Opérations d'investissement pour le compte de tiers	6,9	7,9	3,0	2,9
DETTES D'EXPLOITATION	8,7	-2,1	-4,2	6,4
Dettes sur achats	7,0	-5,5	-8,3	2,3
Dettes fiscales et sociales	20,9	-4,5	-27,1	20,6
Dettes envers l'Etat et les collectivités publiques	23,6	-26,4	-13,4	6,5
Comptes de liaison	9,2	6,8	18,4	14,4
Autres dettes d'exploitation	-7,2	-5,8	-13,5	-4,0
Produits constatés d'avance	-4,9	27,3	-27,6	6,6
Recettes à classer ou à régulariser	1,4	14,6	-11,3	-0,8
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION	-11,5	-3,3	-8,4	-14,3
DETTES DIVERSES	-3,6	-7,7	-10,8	7,8
Fournisseurs d'immobilisations	-14,1	0,5	-8,7	11,8
Intérêts courus non échus	-4,1	-8,2	-5,6	-1,2
Autres dettes diverses	22,9	-21,4	-21,2	9,8
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT HORS EXPLOITATION	9,9	5,9	33,8	11,8
Concours bancaires courants	-4,7	2,6	10,1	9,1
TRESORERIE	9,2	10,8	3,9	9,3

Tableau de financement - 1ère partie

Tableau 11

(en millions d'euros)

EMPLOIS	2005	2004
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé	19 859	18 628
<i>Immobilisations incorporelles</i>	476	456
<i>Immobilisations corporelles et en cours</i>	18 929	17 565
<i>Immobilisations financières</i>	454	607
Opérations pour le compte de tiers	143	134
Charges à répartir sur plusieurs exercices	506	464
Réduction des capitaux propres	145	183
Remboursement de dettes financières	8 160	8 069
<i>dont emprunts assortis d'une option de tirage</i>	2 380	2 216
TOTAL DES EMPLOIS	28 813	27 477
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (RESSOURCE NETTE)	842	535
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	10 561	10 426
Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé	2 472	2 355
Opérations pour le compte de tiers	145	151
Augmentation des capitaux propres	7 220	6 656
<i>FCTVA</i>	2 051	1 912
<i>Subventions d'investissement</i>	5 126	4 707
<i>Divers</i>	42	37
Augmentation des dettes financières	9 256	8 425
<i>dont emprunts assortis d'une option de tirage</i>	2 868	2 557
TOTAL DES RESSOURCES	29 655	28 012
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (EMPLOI NET)		

Tableau de financement - 2ème partie

Tableau 12

(en millions d'euros)

	Besoin	Dégagement	Solde 2005	Solde 2004
VARIATION EXPLOITATION				
Variation des actifs d'exploitation				
Stocks et en-cours	5			
Redevables et assimilés		207		
Créances sur l'Etat et les collectivités publiques	254			
Comptes de liaison				
Autres créances d'exploitation	2			
Charges constatées d'avance		0		
Opérations à classer ou à régulariser		25		
Variation des dettes d'exploitation				
Dettes sur achats		48		
Dettes fiscales et sociales		45		
Dettes envers l'Etat et les collectivités publiques		23		
Comptes de liaison		203		
Autres dettes d'exploitation	2			
Produits constatés d'avance		1		
Opérations à classer ou à régulariser	6			
TOTAUX	268	553		
A - VARIATION NETTE EXPLOITATION			-285	-154
VARIATION HORS EXPLOITATION				
Variation des créances diverses	188			
Variation des dettes diverses		129		
TOTAUX	188	129		
B - VARIATION NETTE HORS EXPLOITATION			59	253
TOTAL A + B			-226	99
Besoin de l'exercice en fonds de roulement ou dégage-ment net de l'exercice				
VARIATION TRESORERIE				
Variation des disponibilités	1 134			
Variation des concours bancaires courants		65		
TOTAUX	1 134	65		
C - VARIATION NETTE TRESORERIE			1 068	436
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL				
TOTAL A + B + C			842	535
EMPLOI NET			842	535
RESSOURCE NETTE				

Dettes à moyen et long terme de 2001 à 2005

Tableau 13

(en millions d'euros)

	2001	2002	2003	2004	2005
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	49 901	49 585	49 445	49 864	50 955
Emprunts obligataires	507	478	532	550	836
Emprunts auprès des établissements de crédit	48 509	48 398	48 282	48 770	49 667
Avances et emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	22	20	19	16	14
Dettes pour M.E.T.P.	56	50	39	33	24
Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	175	152	165	145	135
Autres emprunts	633	488	409	351	279
AUTRES DETTES	1 249	1 214	1 143	1 079	1 085
Dépôts et cautionnements reçus	51	54	59	64	71
Dettes envers locataires-acquéreurs	424	431	415	410	393
Autres dettes	775	729	669	605	621
TOTAL DE LA DETTE A LONG ET MOYEN TERME	51 151	50 799	50 588	50 944	52 040
DETTE RAPPORTEE AUX PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,79	0,80	0,78	0,76	0,76
DETTE EXPRIMEE EN ANNEES D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	5,28	5,37	4,94	4,89	4,93

Evolution de la dette à moyen et long terme de 2001 à 2005

Tableau 14

(en pourcentage)

	de 2001 à 2002	de 2002 à 2003	de 2003 à 2004	de 2004 à 2005
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	-0,6	-0,3	0,8	2,2
Emprunts obligataires	-5,6	11,2	3,3	52,0
Emprunts auprès des établissements de crédit	-0,2	-0,2	1,0	1,8
Avances et emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	-5,3	-8,5	-16,0	-14,3
Dettes pour M.E.T.P.	-11,2	-21,5	-15,1	-25,9
Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	-13,4	8,5	-12,1	-6,8
Autres emprunts	-23,0	-16,1	-14,3	-20,4
AUTRES DETTES	-2,8	-5,9	-5,6	0,5
Dépôts et cautionnements reçus	7,6	8,2	9,2	10,2
Dettes envers locataires-acquéreurs	1,7	-3,6	-1,3	-4,0
Autres dettes	-6,0	-8,2	-9,5	2,5
TOTAL DE LA DETTE A LONG ET MOYEN TERME	-0,7	-0,4	0,7	2,2
DETTE RAPPORTEE AUX PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,5	-2,7	-1,5	-0,8
DETTE EXPRIMEE EN ANNEES D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	1,8	-8,1	-1,0	0,8

Besoin de financement de 2001 à 2005

Tableau 15

(en millions d'euros)

	2001	2002	2003	2004	2005
FONCTIONNEMENT					
Produits réels de fonctionnement (p)	60 337	61 910	63 055	64 403	66 095
Charges réelles de fonctionnement (c)	50 649	52 457	52 806	53 977	55 534
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (a = p - c)	9 688	9 453	10 249	10 426	10 561
INVESTISSEMENT					
Recettes définitives d'investissement (r)	7 774	7 488	7 928	8 605	9 264
Dépenses définitives d'investissement (d)	16 900	15 845	17 039	18 801	20 199
Variation d'immobilisations financières (v)	-386	-1	141	-51	120
BESOIN DE FINANCEMENT (d-a-r-v)					254
CAPACITE DE FINANCEMENT (r+a+v-d)	176	1 095	1 279	179	
COUVERTURE DU BESOIN DE FINANCEMENT					
Variation de dettes à long et moyen terme					1 096
Variation du fonds de roulement					-842
EMPLOI DE LA CAPACITE DE FINANCEMENT					
Variation de dettes à long et moyen terme	-255	-351	-211	356	
Variation du fonds de roulement	-79	743	1 068	535	

Evolution du besoin de financement de 2001 à 2005

Tableau 16

(en pourcentage)

	de 2001 à 2002	de 2002 à 2003	de 2003 à 2004	de 2004 à 2005
FONCTIONNEMENT				
Produits réels de fonctionnement (p)	2,6	1,8	2,1	2,6
Charges réelles de fonctionnement (c)	3,6	0,7	2,2	2,9
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (a = p - c)	-2,4	8,4	1,7	1,3
INVESTISSEMENT				
Recettes définitives d'investissement (r)	-3,7	5,9	8,5	7,7
Dépenses définitives d'investissement (d)	-6,2	7,5	10,3	7,4
Variation d'immobilisations financières (v)	99,6	9 683,7	-136,1	336,5
BESOIN DE FINANCEMENT (d-a-r-v)				
CAPACITE DE FINANCEMENT (r+a+v-d)	-	16,8	-86,0	-100,0
COUVERTURE DU BESOIN DE FINANCEMENT				
Variation de dettes à long et moyen terme	-	-	-	-
Variation du fonds de roulement	-	-	-	-
EMPLOI DE LA CAPACITE DE FINANCEMENT				
Variation de dettes à long et moyen terme	-	-	-	-
Variation du fonds de roulement	-	-	-	-

- Evolution non significative

Synthèse des dépenses réelles de 2001 à 2005

Tableau 17

(en millions d'euros)

	2001	2002	2003	2004	2005
SECTION DE FONCTIONNEMENT (CHARGES)					
Achats et charges externes	12 417	13 046	13 096	13 520	13 979
Impôts et taxes	317	324	349	353	360
Charges de personnel	24 220	25 397	25 999	26 852	27 898
Autres charges de gestion courante	10 041	10 262	10 168	10 274	10 323
<i>Contingents et participations</i>	3 156	3 412	3 101	3 076	2 977
<i>Subventions</i>	5 727	5 587	5 776	5 881	5 999
<i>Autres charges</i>	1 158	1 263	1 291	1 317	1 347
Charges financières	2 927	2 673	2 429	2 195	2 108
Charges exceptionnelles	726	755	765	783	866
CHARGES REELLES DE FONCTIONNEMENT	50 649	52 457	52 806	53 977	55 534
SECTION D'INVESTISSEMENT (DEPENSES)					
Immobilisations incorporelles	240	281	378	456	476
Immobilisations corporelles	4 274	4 926	5 074	5 680	6 299
Immobilisations en cours	11 641	9 854	10 763	11 885	12 630
DEPENSES D'INVESTISSEMENT DIRECT	16 154	15 061	16 216	18 021	19 405
Opérations pour le compte de tiers	150	123	115	134	143
Charges à répartir sur plusieurs exercices	429	483	509	464	506
Réduction des capitaux propres	167	177	199	183	145
DEPENSES DEFINITIVES D'INVESTISSEMENT	16 900	15 845	17 039	18 801	20 199
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	7 573	7 599	7 951	8 069	8 160
Immobilisations financières	930	575	644	607	454
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	25 404	24 018	25 634	27 477	28 813
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	-79	743	1 068	535	842

Synthèse des recettes réelles de 2001 à 2005

Tableau 18

(en millions d'euros)

	2001	2002	2003	2004	2005
SECTION DE FONCTIONNEMENT (PRODUITS)					
Production	3 842	3 812	3 829	3 952	4 038
Ressources fiscales	32 920	33 892	34 819	36 015	37 393
<i>Impôts locaux</i>	24 162	23 406	23 483	23 975	24 681
<i>Fiscalité reversée</i>	3 560	5 503	6 691	7 250	7 652
<i>Autres impôts et taxes</i>	5 198	4 983	4 645	4 790	5 059
Dotations et subventions	20 458	20 937	20 930	20 888	21 106
<i>Dotations de l'Etat</i>	11 965	12 261	12 388	15 340	15 737
<i>Subventions et participations</i>	2 753	2 743	2 634	2 552	2 467
<i>Autres attributions</i>	5 740	5 934	5 907	2 996	2 902
Autres produits de gestion courante	1 963	2 024	2 226	2 227	2 283
Transferts de charges	552	636	585	578	574
Produits financiers	159	161	190	169	190
Produits exceptionnels	444	448	478	575	510
PRODUITS REELS DE FONCTIONNEMENT	60 337	61 910	63 055	64 403	66 095
SECTION D'INVESTISSEMENT (RECETTES)					
Opérations pour le compte de tiers	127	123	115	151	145
Cessions d'immobilisations non financières	1 785	1 283	1 456	1 798	1 898
Augmentation des capitaux propres	5 862	6 082	6 357	6 656	7 220
<i>FCTVA</i>	1 841	2 043	2 070	1 912	2 051
<i>Subventions d'investissement</i>	3 993	4 014	4 239	4 707	5 126
<i>Divers</i>	29	25	47	37	42
RECETTES DEFINITIVES D'INVESTISSEMENT	7 774	7 488	7 928	8 605	9 264
Emprunts et dettes assimilées	7 319	7 248	7 740	8 425	9 256
Cessions ou réductions d'immobilisations financières	544	573	785	557	574
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	15 637	15 308	16 453	17 586	19 094
Capacité d'autofinancement	9 689	9 453	10 249	10 426	10 561
RESSOURCES D'INVESTISSEMENT	25 325	24 762	26 702	28 012	29 655

Evolution des dépenses réelles de 2001 à 2005

Tableau 19

(en pourcentage)

	de 2001 à 2002	de 2002 à 2003	de 2003 à 2004	de 2004 à 2005
SECTION DE FONCTIONNEMENT (CHARGES)				
Achats et charges externes	5,1	0,4	3,2	3,4
Impôts et taxes	2,3	7,7	1,0	2,1
Charges de personnel	4,9	2,4	3,3	3,9
Autres charges de gestion courante	2,2	-0,9	1,0	0,5
<i>Contingents et participations</i>	8,1	-9,1	-0,8	-3,2
<i>Subventions</i>	-2,4	3,4	1,8	2,0
<i>Autres charges</i>	9,0	2,2	2,0	2,3
Charges financières	-8,7	-9,1	-9,6	-4,0
Charges exceptionnelles	4,1	1,3	2,4	10,5
CHARGES REELLES DE FONCTIONNEMENT	3,6	0,7	2,2	2,9
SECTION D'INVESTISSEMENT (DEPENSES)				
Immobilisations incorporelles	17,5	34,5	20,5	4,4
Immobilisations corporelles	15,2	3,0	11,9	10,9
Immobilisations en cours	-15,3	9,2	10,4	6,3
DEPENSES D'INVESTISSEMENT DIRECT	-6,8	7,7	11,1	7,7
Opérations pour le compte de tiers	-17,8	-6,3	16,0	6,9
Charges à répartir sur plusieurs exercices	12,6	5,3	-8,9	9,2
Réduction des capitaux propres	6,0	12,4	-8,1	-20,8
DEPENSES DEFINITIVES D'INVESTISSEMENT	-6,2	7,5	10,3	7,4
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,3	4,6	1,5	1,1
Immobilisations financières	-38,2	12,1	-5,7	-25,2
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	-5,5	6,7	7,2	4,9
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	-	-	-	-

- non significatif

Evolution des recettes réelles de 2001 à 2005

Tableau 20

(en pourcentage)

	de 2001 à 2002	de 2002 à 2003	de 2003 à 2004	de 2004 à 2005
SECTION DE FONCTIONNEMENT (PRODUITS)				
Production	-0,8	0,4	3,2	2,2
Ressources fiscales	3,0	2,7	3,4	3,8
<i>Impôts locaux</i>	-3,1	0,3	2,1	2,9
<i>Fiscalité reversée</i>	54,6	21,6	8,4	5,5
<i>Autres impôts et taxes</i>	-4,1	-6,8	3,1	5,6
Dotations et subventions	2,3	0,0	-0,2	1,0
<i>Dotations de l'Etat</i>	2,5	1,0	23,8	2,6
<i>Subventions et participations</i>	-0,4	-4,0	-3,1	-3,3
<i>Autres attributions</i>	3,4	-0,5	-49,3	-3,1
Autres produits de gestion courante	3,1	10,0	0,0	2,5
Transferts de charges	15,3	-8,1	-1,1	-0,7
Produits financiers	1,5	18,0	-11,2	12,6
Produits exceptionnels	0,8	6,7	20,4	-11,2
PRODUITS REELS DE FONCTIONNEMENT	2,6	1,8	2,1	2,6
SECTION D'INVESTISSEMENT (RECETTES)				
Opérations pour le compte de tiers	-3,2	-6,4	31,8	-4,0
Cessions d'immobilisations non financières	-28,1	13,5	23,5	5,6
Augmentation des capitaux propres	3,7	4,5	4,7	8,5
<i>FCTVA</i>	11,0	1,3	-7,6	7,3
<i>Subventions d'investissement</i>	0,5	5,6	11,0	8,9
<i>Divers</i>	-14,2	89,6	-21,4	13,5
RECETTES DEFINITIVES D'INVESTISSEMENT	-3,7	5,9	8,5	7,7
Emprunts et dettes assimilées	-1,0	6,8	8,8	9,9
Cessions ou réductions d'immobilisations financières	5,4	36,9	-29,1	3,1
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	-2,1	7,5	6,9	8,6
Capacité d'autofinancement	-2,4	8,4	1,7	1,3
RESSOURCES D'INVESTISSEMENT	-2,2	7,8	4,9	5,9

Dépenses budgétaires par strate - Exercice 2005

Tableau 21

(en millions d'euros)

	Moins de 250 hab	de 250 à 500 hab	de 500 à 2 000 hab	de 2 000 à 3 500 hab	de 3 500 à 5 000 hab	de 5 000 à 10 000 hab	DOM moins de 10 000 hab	National moins de 10 000 hab
SECTION DE FONCTIONNEMENT								
Achats et charges externes	310	423	1 717	1 013	717	1 559	68	5 807
Charges de personnel	275	476	2 265	1 505	1 185	2 913	165	8 784
Contingents et participations	154	200	509	223	141	263	8	1 497
Subventions de fonctionnement	40	58	303	226	181	471	30	1 309
Subventions d'équipement	13	16	61	27	15	46	2	180
Autres charges	122	105	341	124	82	122	6	903
Charges financières (hors provisions)	40	56	267	164	116	255	5	903
Charges exceptionnelles	51	81	364	218	142	293	13	1 162
Divers	21	24	91	59	120	259	9	582
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 026	1 439	5 920	3 559	2 698	6 180	305	21 128
RESULTAT COMPTABLE DE FONCTIONNEMENT	343	418	1 602	884	484	988	38	4 756
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	346	422	1 622	916	575	1 184	43	5 108
SECTION D'INVESTISSEMENT								
Immobilisations incorporelles	14	19	63	27	22	43	3	191
Immobilisations corporelles	235	301	1 050	535	329	691	23	3 163
Immobilisations en cours	473	558	2 232	1 223	763	1 465	94	6 807
Immobilisations financières	23	20	76	31	22	31	0	203
Remboursements d'emprunts	127	179	808	468	333	772	19	2 705
Charges à répartir	9	3	21	8	6	29	0	75
Divers	117	159	600	283	250	523	7	1 939
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	997	1 238	4 849	2 574	1 725	3 553	146	15 082

Dépenses budgétaires par strate - Exercice 2005

Tableau 22

(en millions d'euros)

	de 10 000 à 20 000 hab	de 20 000 à 50 000 hab	de 50 000 à 100 000 hab	plus de 100 000 hab	Ville de Paris	DOM plus de 10 000 hab	National plus de 10 000 hab	Total national
SECTION DE FONCTIONNEMENT								
Achats et charges externes	1 675	2 537	1 478	1 535	657	290	8 173	13 979
Charges de personnel	3 546	5 665	3 383	4 057	1 582	880	19 114	27 898
Contingents et participations	230	277	186	155	573	58	1 480	2 977
Subventions de fonctionnement	588	950	663	978	726	177	4 082	5 391
Subventions d'équipement	47	76	78	145	58	24	428	607
Autres charges	102	139	74	92	20	17	445	1 347
Charges financières	244	366	223	284	40	48	1 204	2 108
Charges exceptionnelles	288	503	339	523	251	60	1 963	3 125
Divers	279	433	284	424	212	65	1 697	2 280
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	6 998	10 946	6 708	8 193	4 120	1 619	38 585	59 713
RESULTAT COMPTABLE DE FONCTIONNEMENT	886	1 152	680	876	372	116	4 081	8 838
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1 111	1 490	897	1 224	573	158	5 453	10 561
SECTION D'INVESTISSEMENT								
Immobilisations incorporelles	49	78	45	66	34	13	285	476
Immobilisations corporelles	611	989	658	619	489	113	3 479	6 642
Immobilisations en cours	1 319	1 668	1 026	1 419	590	310	6 332	13 139
Immobilisations financières	48	63	60	57	58	8	294	497
Remboursements d'emprunts	813	1 426	969	1 689	570	132	5 599	8 304
Charges à répartir	25	64	67	119	132	25	432	506
Divers	517	875	766	905	147	62	3 271	5 210
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 382	5 162	3 590	4 874	2 021	664	19 692	34 774

Recettes budgétaires par strate - Exercice 2005

Tableau 23

(en millions d'euros)

	Moins de 250 hab	de 250 à 500 hab	de 500 à 2 000 hab	de 2 000 à 3 500 hab	de 3 500 à 5 000 hab	de 5 000 à 10 000 hab	DOM moins de 10 000 hab	National moins de 10 000 hab
SECTION DE FONCTIONNEMENT								
Ventes et prestations de services	99	113	424	236	175	394	5	1 446
Impôts locaux	380	618	2 753	1 706	1 203	2 676	56	9 393
Fiscalité reversée	18	45	451	415	390	972	3	2 294
Autres impôts et taxes	97	108	370	220	175	458	157	1 585
Dotation globale de fonctionnement	386	511	1 950	1 050	692	1 478	62	6 128
DGD	1	2	6	3	2	5	1	19
Autres dotations de l'Etat	23	16	15	2	1	10	0	68
Subventions et attributions	150	187	660	371	271	591	25	2 255
Produits exceptionnels	62	87	372	215	137	295	23	1 191
Divers	152	170	520	225	136	289	12	1 504
TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	1 369	1 858	7 522	4 443	3 182	7 168	343	25 884
SECTION D'INVESTISSEMENT								
FCTVA	78	97	370	194	119	226	11	1 094
Dotations et autres fonds	12	22	110	92	46	87	5	374
Subventions reçues	256	280	908	386	237	434	67	2 568
Immobilisations financières	28	21	81	32	22	39	0	224
Amortissements	4	4	23	29	95	194	6	356
Emprunts et dettes assimilées	161	230	1 012	550	369	807	20	3 150
Excédents de fonctionnement capital.	282	360	1 490	833	482	938	22	4 408
Divers	186	247	967	501	380	845	17	3 143
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 008	1 261	4 962	2 617	1 751	3 570	148	15 318

Recettes budgétaires par strate - Exercice 2005

Tableau 24

(en millions d'euros)

	de 10 000 à 20 000 hab	de 20 000 à 50 000 hab	de 50 000 à 100 000 hab	plus de 100 000 hab	Ville de Paris	DOM plus de 10 000 hab	National plus de 10 000 hab	Total national
SECTION DE FONCTIONNEMENT								
Ventes et prestations de services	436	708	418	457	241	45	2 305	3 752
Impôts locaux	2 928	4 544	2 750	3 133	1 536	398	15 288	24 681
Fiscalité reversée	1 217	1 594	941	1 499	0	107	5 358	7 652
Autres impôts et taxes	470	668	509	522	699	605	3 474	5 059
Dotation globale de fonctionnement	1 650	2 631	1 581	1 817	1 205	332	9 215	15 342
DGD	6	24	25	44	16	4	119	138
Autres dotations de l'Etat	31	100	47	11	0	0	189	257
Subventions et attributions	628	989	582	663	142	109	3 114	5 369
Produits exceptionnels	273	460	266	387	125	58	1 570	2 761
Divers	245	381	268	537	527	77	2 035	3 539
TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	7 884	12 098	7 388	9 070	4 492	1 735	42 666	68 551
SECTION D'INVESTISSEMENT								
FCTVA	216	269	154	209	63	45	957	2 051
Dotations et autres fonds	52	92	119	26	137	37	462	836
Subventions reçues	383	494	272	335	66	168	1 717	4 285
Immobilisations financières	45	79	62	87	66	10	350	575
Amortissements	204	291	209	245	79	35	1 063	1 419
Emprunts et dettes assimilées	820	1 443	981	1 707	1 009	145	6 106	9 256
Excédents de fonctionnement capital.	889	1 148	627	891	387	117	4 060	8 469
Divers	792	1 335	1 053	1 416	388	124	5 108	8 251
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 402	5 151	3 478	4 917	2 195	681	19 823	35 141

Dette à moyen et long terme par strate - Exercice 2005

Tableau 25

(en millions d'euros)

	Moins de 250 hab	de 250 à 500 hab	de 500 à 2 000 hab	de 2 000 à 3 500 hab	de 3 500 à 5 000 hab	de 5 000 à 10 000 hab	DOM moins de 10 000 hab	National moins de 10 000 hab
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	712	1 182	5 730	3 602	2 593	5 759	99	19 676
Emprunts obligataires	0	0	0	0	0	2	0	3
Emprunts auprès des établissements de crédit	697	1 168	5 679	3 567	2 569	5 707	93	19 479
Avances et emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	3	2	4	1	0	3	0	13
Dettes pour M.E.T.P.	0	0	0	0	0	3	0	3
Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	5	4	18	13	4	14	5	64
Autres emprunts	7	7	28	21	19	30	1	114
AUTRES DETTES	54	68	258	116	79	130	10	715
Dépôts et cautionnements reçus	9	9	17	6	2	4	0	46
Dettes envers locataires-acquéreurs	3	9	84	41	32	68	5	241
Autres dettes	42	51	157	69	44	59	4	427
TOTAL DE LA DETTE	765	1 250	5 988	3 718	2 672	5 889	109	20 390
DETTE RAPPORTEE AUX PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,56	0,67	0,80	0,84	0,84	0,82	0,32	0,79
DETTE EXPRIMEE EN ANNEES D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	2,21	2,96	3,69	4,06	4,65	4,97	2,53	3,99

Dette à moyen et long terme par strate - Exercice 2005

Tableau 26

(en millions d'euros)

	de 10 000 à 20 000 hab	de 20 000 à 50 000 hab	de 50 000 à 100 000 hab	plus de 100 000 hab	Ville de Paris	DOM plus de 10 000 hab	National plus de 10 000 hab	Total national
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	5 883	9 436	6 056	7 323	1 548	1 033	31 279	50 955
Emprunts obligataires	1	77	45	425	282	3	833	836
Emprunts auprès des établissements de crédit	5 839	9 247	5 962	6 858	1 266	1 016	30 188	49 667
Avances et emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0	0	0	0	0	0	1	14
Dettes pour M.E.T.P.	2	17	0	0	0	2	21	24
Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	10	32	4	20	0	5	71	135
Autres emprunts	30	64	45	19	0	7	165	279
AUTRES DETTES	125	89	42	73	1	40	370	1 085
Dépôts et cautionnements reçus	5	9	5	5	0	1	25	71
Dettes envers locataires-acquéreurs	42	15	4	58	0	33	152	393
Autres dettes	79	65	33	10	1	6	193	621
TOTAL DE LA DETTE	6 008	9 525	6 098	7 396	1 549	1 072	31 649	52 040
DETTE RAPPORTEE AUX PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,76	0,79	0,83	0,82	0,34	0,62	0,74	0,76
DETTE EXPRIMEE EN ANNEES D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	5,41	6,39	6,80	6,04	2,71	6,78	5,80	4,93

Ventilation des impositions directes - exercice 2005 (*)

Tableau 27

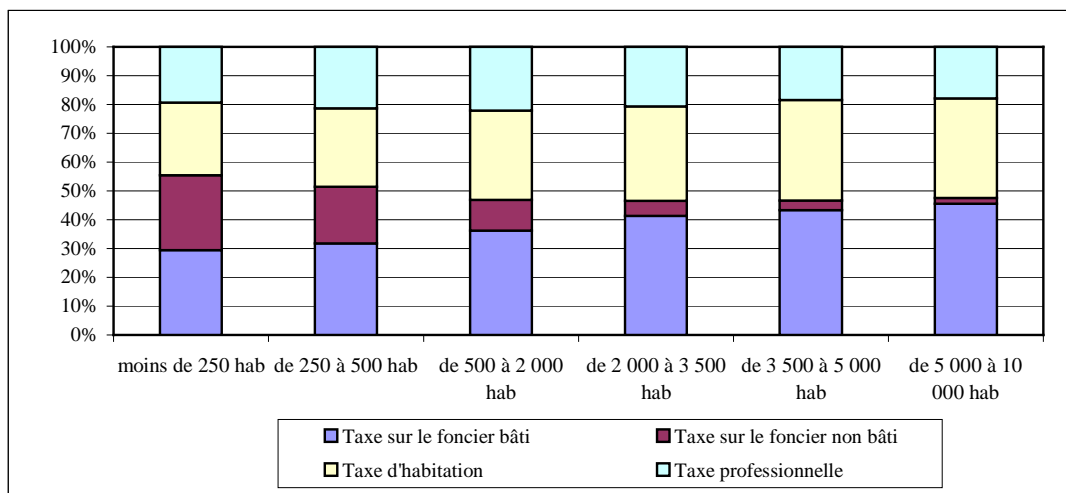
(en millions d'euros)

	moins de 250 hab	de 250 à 500 hab	de 500 à 2 000 hab	de 2 000 à 3 500 hab	de 3 500 à 5 000 hab	de 5 000 à 10 000 hab	DOM moins de 10 000 hab	National moins de 10 000 hab
Taxe sur le foncier bâti	115	206	1029	708	518	1217	28	3 821
Taxe sur le foncier non bâti	101	128	300	88	39	54	3	712
Taxe d'habitation	98	176	883	562	417	923	14	3 073
Taxe professionnelle	75	138	626	353	220	478	13	1 904
Total des impositions directes votées	390	648	2 838	1 710	1 195	2 671	58	9 511

Poids de chaque taxe dans le total des impositions directes

(en pourcentage)

	moins de 250 hab	de 250 à 500 hab	de 500 à 2 000 hab	de 2 000 à 3 500 hab	de 3 500 à 5 000 hab	de 5 000 à 10 000 hab	DOM moins de 10 000 hab	National moins de 10 000 hab
Taxe sur le foncier bâti	29,49	31,80	36,26	41,40	43,33	45,56	48,28	40,17
Taxe sur le foncier non bâti	25,97	19,69	10,57	5,12	3,30	2,01	4,62	7,49
Taxe d'habitation	25,18	27,16	31,11	32,85	34,93	34,54	24,31	32,31
Taxe professionnelle	19,35	21,35	22,07	20,63	18,44	17,89	22,79	20,02



* Source : Direction générale des Impôts. Les montants inscrits sont ceux votés par les conseils municipaux, la ventilation des comptes en exécution ne permettant pas ce degré de détail

Ventilation des impositions directes - exercice 2005 (*)

Tableau 28

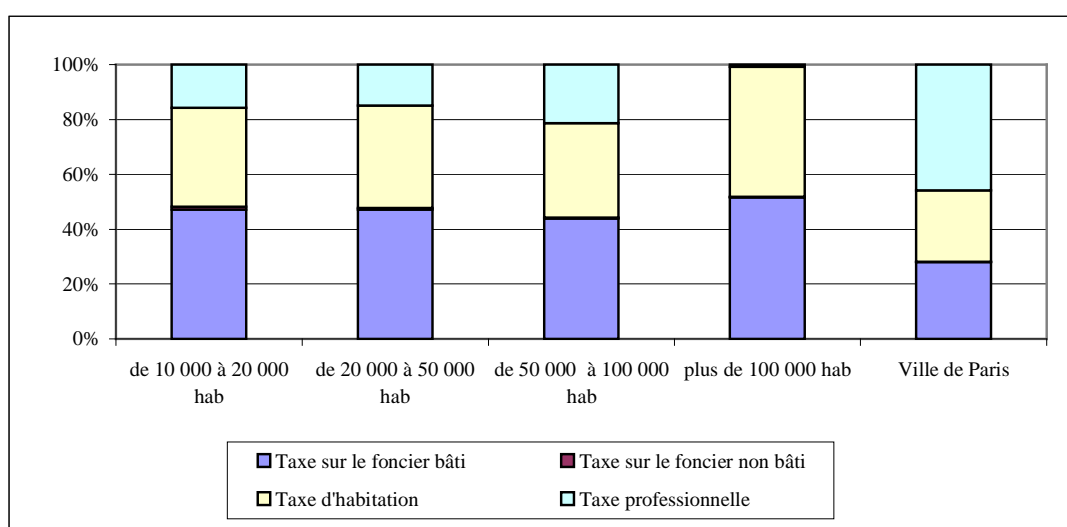
(en millions d'euros)

	de 10 000 à 20 000 hab	de 20 000 à 50 000 hab	de 50 000 à 100 000 hab	plus de 100 000 hab	Ville de Paris	DOM plus de 10 000 hab	National plus de 10 000 hab	Total national
Taxe sur le foncier bâti	1370	2135	1190	1608	418	203	6 924	10 744
Taxe sur le foncier non bâti	33	25	11	8	1	8	86	798
Taxe d'habitation	1044	1696	933	1477	390	118	5 658	8 731
Taxe professionnelle	459	673	580	25	684	65	2 485	4 389
Total des impositions directes votées	2 906	4 529	2 713	3 118	1 493	394	15 152	24 662

Poids de chaque taxe dans le total des impositions directes

(en pourcentage)

	de 10 000 à 20 000 hab	de 20 000 à 50 000 hab	de 50 000 à 100 000 hab	plus de 100 000 hab	Ville de Paris	DOM plus de 10 000 hab	National plus de 10 000 hab	Total national
Taxe sur le foncier bâti	47,14	47,14	43,85	51,58	27,99	51,58	45,69	43,57
Taxe sur le foncier non bâti	1,13	0,54	0,41	0,26	0,07	2,05	0,57	3,24
Taxe d'habitation	35,93	37,45	34,38	47,37	26,14	29,94	37,34	35,40
Taxe professionnelle	15,79	14,87	21,36	0,79	45,80	16,43	16,40	17,80



* Source : Direction générale des Impôts. Les montants inscrits sont ceux votés par les conseils municipaux, la ventilation des comptes en exécution ne permettant pas ce degré de détail

Données en euros par habitant - Exercice 2005

Tableau 29

	Moins de 250 hab	de 250 à 500 hab	de 500 à 2 000 hab	de 2 000 à 3 500 hab	de 3 500 à 5 000 hab	de 5 000 à 10 000 hab	DOM moins de 10 000 hab	National moins de 10 000 hab
FONCTIONNEMENT								
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	574	512	558	671	782	918	1 056	682
Achats et charges externes	173	150	162	191	208	232	234	187
Charges de personnel	154	169	213	284	344	433	570	284
Contingents et participations	86	71	48	42	41	39	26	48
Subventions versées	29	26	34	48	57	77	110	48
Charges financières	22	20	25	31	34	38	18	29
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	766	661	709	838	923	1 065	1 187	835
Ventes et prestations de services	55	40	40	44	51	59	17	47
Impôts locaux	212	220	259	322	349	398	194	303
Autres impôts et taxes	54	38	35	42	51	68	544	51
Dotations de l'Etat	230	188	186	199	201	222	216	201
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	193	150	153	173	167	176	149	165
INVESTISSEMENT								
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	558	440	457	485	500	528	505	487
Dépenses d'investissement direct	403	312	315	336	323	327	413	328
Remboursements d'emprunts	71	64	76	88	97	115	65	87
RECETTES D'INVESTISSEMENT	564	448	468	493	508	530	513	494
FCTVA	44	34	35	37	35	34	37	35
Subventions reçues	143	100	86	73	69	65	231	83
Emprunts et dettes assimilées	90	82	95	104	107	120	70	102
Excédents de fonctionnement capital.	158	128	140	157	140	139	77	142
ENDETTEMENT								
Dettes à long et moyen terme	407	425	543	684	762	866	371	642
FISCALITE								
TOTAL DES IMPOSITIONS VOTEES	210	222	258	309	334	383	192	296
Taxe sur le foncier bâti	61	70	92	126	142	172	88	117
Taxe sur le foncier non bâti	55	44	27	16	11	8	9	22
Taxe d'habitation	52	59	78	100	114	130	43	94
Taxe professionnelle	42	49	60	68	67	73	52	63

Données en euros par habitant - Exercice 2005

Tableau 30

	de 10 000 à 20 000 hab	de 20 000 à 50 000 hab	de 50 000 à 100 000 hab	plus de 100 000 hab	Ville de Paris	DOM plus de 10 000 hab	National plus de 10 000 hab	Total national
FONCTIONNEMENT								
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 059	1 201	1 358	1 184	1 918	1 143	1 239	961
Achats et charges externes	253	278	299	222	306	205	262	225
Charges de personnel	537	621	685	586	737	621	614	449
Contingents et participations	35	30	38	22	267	41	48	48
Subventions versées	96	113	150	162	365	142	145	97
Charges financières	37	40	45	41	19	34	39	34
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	1 193	1 327	1 495	1 311	2 091	1 225	1 370	1 103
Ventes et prestations de services	66	78	85	66	112	32	74	60
Impôts locaux	443	498	557	453	715	281	491	397
Autres impôts et taxes	71	73	103	76	325	427	112	81
Dotations de l'Etat	255	302	335	271	569	237	306	253
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	168	163	182	177	267	112	175	170
INVESTISSEMENT								
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	512	566	727	704	941	469	632	560
Dépenses d'investissement direct	300	300	350	304	518	308	324	326
Remboursements d'emprunts	123	156	196	244	265	93	180	134
RECETTES D'INVESTISSEMENT	515	565	704	711	1 022	481	636	566
FCTVA	33	29	31	30	30	32	31	33
Subventions reçues	58	54	55	48	31	118	55	69
Emprunts et dettes assimilées	124	158	199	247	470	103	196	149
Excédents de fonctionnement capital.	135	126	127	129	180	83	130	136
ENDETTEMENT								
Dettes à long et moyen terme	902	1 040	1 231	1 066	517	747	997	820
FISCALITE								
TOTAL DES IMPOSITIONS VOTEES	430	487	531	434	696	259	474	385
Taxe sur le foncier bâti	198	224	231	224	190	132	213	165
Taxe sur le foncier non bâti	5	3	2	1	1	6	3	13
Taxe d'habitation	152	179	182	205	177	77	175	134
Taxe professionnelle	75	81	116	3	329	45	84	73

Répartition fonctionnelle des charges réelles 2005

Tableau 31

(en millions d'euros)

	de 3 500 à 5 000 hab	de 5 000 à 10 000 hab	de 10 000 à 20 000 hab	de 20 000 à 50 000 hab	de 50 000 à 100 000 hab	plus de 100 000 hab	Ville de Paris	Total
FONCTION 0 : SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 162,6	2 423,9	2 578,6	4 197,5	2 488,2	2 840,2	1 196,1	16 887,2
01 : Opérations non ventilables	261,3	568,7	787,7	1 461,2	795,2	978,5	351,0	5 203,7
02 : Administration générale	900,7	1 851,3	1 785,3	2 725,5	1 686,5	1 831,0	840,5	11 620,7
03 : Justice	0,1	1,1	0,5	1,4	1,0	0,4	0,0	4,4
04 : Relations internationales	0,5	2,8	5,2	9,4	5,5	30,3	4,7	58,4
FONCTION 1 : SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	91,0	206,3	227,5	310,7	220,6	327,2	35,2	1 418,6
11 : Sécurité intérieure	88,4	204,2	224,0	297,2	207,6	313,2	32,1	1 366,7
12 : Hygiène et salubrité publique	2,6	2,1	3,5	13,5	13,0	14,1	3,1	51,9
FONCTION 2 : ENSEIGNEMENT- FORMATION	379,0	828,2	912,2	1 276,0	704,3	858,7	364,4	5 322,8
20 : Services communs	17,2	61,5	96,0	181,2	107,4	144,2	43,7	651,3
21 : Enseignement du premier degré	222,2	460,2	464,3	634,7	336,6	429,9	223,8	2 771,8
22 : Enseignement du deuxième degré	6,4	11,3	10,4	7,5	5,1	3,5	13,7	57,9
23 : Enseignement supérieur	0,2	0,9	1,2	9,9	15,3	35,2	18,9	81,7
24 : Formation continue	1,1	1,6	3,3	4,3	3,4	1,7	0,0	15,4
25 : Services annexes de l'enseignement	131,9	292,7	337,0	438,4	236,5	244,1	64,3	1 744,8
FONCTION 3 : CULTURE	103,3	333,2	441,4	725,7	452,9	842,2	216,5	3 115,2
30 : Services communs	12,3	34,7	47,5	83,5	39,1	74,3	9,0	300,4
31 : Expression artistique	26,0	103,9	146,0	275,2	175,9	368,9	41,2	1 137,1
32 : Conservation et diffusion des patrimoines	37,1	110,2	130,6	223,3	142,6	270,1	88,7	1 002,7
33 : Action culturelle	27,9	84,4	117,3	143,6	95,3	128,8	77,7	675,0
FONCTION 4 : SPORT ET JEUNESSE	188,0	526,2	686,5	1 036,6	598,6	585,6	142,2	3 763,7
40 : Services communs	14,8	64,6	134,4	245,3	130,6	182,9	29,9	802,5
41 : Sports	93,9	244,9	285,9	356,8	203,0	182,4	58,7	1 425,6
42 : Jeunesse	79,3	216,7	266,3	434,5	264,9	220,2	53,6	1 535,6
FONCTION 5 : INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	44,3	181,6	287,9	532,0	346,0	395,7	480,4	2 268,0
51 : Santé	3,0	9,2	13,9	87,6	70,7	38,4	10,0	232,7
52 : Interventions sociales	41,3	172,4	274,0	444,4	275,3	357,3	470,4	2 035,2

Répartition fonctionnelle des charges réelles 2005

Tableau 32

(en millions d'euros)

	de 3 500 à 5 000 hab	de 5 000 à 10 000 hab	de 10 000 à 20 000 hab	de 20 000 à 50 000 hab	de 50 000 à 100 000 hab	plus de 100 000 hab	Ville de Paris	Total
FONCTION 6 : FAMILLE	63,5	192,6	283,2	495,9	287,9	368,8	159,9	1 851,8
60 : Services communs	1,9	6,1	10,7	11,0	11,3	8,0	0,0	48,9
61 : Services en faveur des personnes âgées	8,0	25,7	33,4	72,3	42,2	57,8	0,0	239,4
62 : Actions en faveur de la maternité	0,1	0,1	0,2	0,1	0,2	0,0	0,0	0,7
63 : Aides à la famille	1,3	2,7	6,2	9,8	13,4	10,6	0,0	44,1
64 : Crèches et garderies	52,1	158,0	232,7	402,7	220,8	292,4	159,9	1 518,7
FONCTION 7 : LOGEMENT	12,9	22,7	27,9	68,9	54,2	50,8	98,8	336,1
70 : Services communs	4,5	7,7	6,7	14,0	8,9	7,5	22,5	71,8
71 : Parc privé de la ville	6,5	10,0	11,8	16,6	9,6	11,9	0,0	66,5
72 : Aide au secteur locatif	1,7	4,8	9,1	38,1	34,5	31,3	69,6	189,1
73 : Aide à l'accession à la propriété	0,2	0,2	0,3	0,2	1,2	0,0	6,7	8,7
FONCTION 8 : AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	400,3	911,8	985,7	1 401,1	946,2	1 011,7	1 099,6	6 756,3
81 : Services urbains	167,2	359,8	395,1	605,5	447,1	409,3	699,9	3 084,0
82 : Aménagement urbain	220,9	526,0	567,4	763,7	481,7	588,5	392,1	3 540,2
83 : Environnement	12,1	26,1	23,2	31,9	17,4	13,9	7,6	132,2
FONCTION 9 : ACTION ECONOMIQUE	35,5	88,6	106,4	151,3	129,3	186,6	23,1	720,8
90 : Interventions économiques	6,0	24,8	41,1	68,2	54,2	91,1	12,7	298,1
91 : Foires et marchés	1,8	4,9	9,1	18,1	12,5	23,0	1,5	70,9
92 : Aides à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires	2,6	3,3	2,2	3,2	25,8	2,8	0,0	39,9
93 : Aides à l'énergie, aux industries manufacturières et au bâtiment et travaux publics	0,8	1,4	1,9	2,4	1,0	5,8	0,0	13,3
94 : Aides au commerce et aux services marchands	0,9	2,6	5,1	12,0	9,4	23,3	1,3	54,5
95 : Aides au tourisme	21,7	47,9	41,7	44,5	25,4	39,7	7,6	228,7
96 : Aides aux services publics	1,7	3,7	5,2	2,9	1,1	0,8	0,0	15,4
TOTAL GENERAL	2 480	5 715	6 537	10 196	6 228	7 467	3 816	42 441

Répartition fonctionnelle des dépenses d'équipement 2005

Tableau 33

(en millions d'euros)

	de 3 500 à 5 000 hab	de 5 000 à 10 000 hab	de 10 000 à 20 000 hab	de 20 000 à 50 000 hab	de 50 000 à 100 000 hab	plus de 100 000 hab	Ville de Paris	Total
FONCTION 0 : SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	283,8	473,8	400,2	539,5	410,5	411,9	84,1	2 604,8
01 : Opérations non ventilables	79,4	129,5	106,3	175,1	195,8	165,1	7,1	858,3
02 : Administration générale	204,0	344,1	293,4	363,3	213,7	246,0	77,0	1 741,5
03 : Justice	0,0	0,2	0,5	1,1	0,9	0,0	0,0	2,8
04 : Relations internationales	0,3	0,0	0,0	0,1	0,0	0,8	0,0	1,2
FONCTION 1 : SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	7,5	16,3	19,2	13,9	10,6	25,8	2,1	95,4
11 : Sécurité intérieure	7,3	15,8	18,8	13,1	10,0	25,2	1,1	91,3
12 : Hygiène et salubrité publique	0,2	0,5	0,5	0,8	0,5	0,6	1,0	4,0
FONCTION 2 : ENSEIGNEMENT- FORMATION	115,7	229,0	209,0	301,7	203,3	261,6	76,9	1 397,0
20 : Services communs	7,5	14,0	17,0	27,3	20,4	9,9	1,3	97,5
21 : Enseignement du premier degré	85,1	173,0	154,5	234,4	153,8	188,4	61,2	1 050,3
22 : Enseignement du deuxième degré	1,5	1,9	8,1	4,4	0,5	0,2	2,7	19,2
23 : Enseignement supérieur	0,0	0,0	1,4	2,5	7,0	35,7	7,8	54,5
24 : Formation continue	0,6	0,1	2,2	2,9	0,0	0,3	0,0	6,2
25 : Services annexes de l'enseignement	20,9	40,0	25,8	30,1	21,6	27,1	3,9	169,4
FONCTION 3 : CULTURE	78,7	171,6	161,1	242,0	148,7	255,3	84,4	1 141,7
30 : Services communs	12,5	9,7	10,9	15,5	4,0	4,7	1,8	59,2
31 : Expression artistique	13,3	31,5	28,9	74,4	62,4	93,4	4,1	308,0
32 : Conservation et diffusion des patrimoines	34,9	90,5	77,2	109,2	59,2	139,1	64,4	574,5
33 : Action culturelle	17,9	39,8	44,1	43,0	23,0	18,1	14,0	200,0
FONCTION 4 : SPORT ET JEUNESSE	138,3	287,7	259,0	385,2	195,2	248,3	79,8	1 593,4
40 : Services communs	3,6	9,4	4,4	11,9	6,6	32,6	2,8	71,2
41 : Sports	117,4	238,5	204,6	303,2	160,7	166,2	71,5	1 262,0
42 : Jeunesse	17,3	39,8	50,0	70,1	28,0	49,5	5,4	260,2
FONCTION 5 : INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	9,1	24,2	19,0	33,8	11,5	23,1	0,3	121,2
51 : Santé	4,2	1,9	2,7	8,3	4,2	4,0	0,2	25,5
52 : Interventions sociales	5,0	22,3	16,3	25,5	7,3	19,1	0,2	95,6

Répartition fonctionnelle des dépenses d'équipement 2005

Tableau 34

(en millions d'euros)

	de 3 500 à 5 000 hab	de 5 000 à 10 000 hab	de 10 000 à 20 000 hab	de 20 000 à 50 000 hab	de 50 000 à 100 000 hab	plus de 100 000 hab	Ville de Paris	Total
FONCTION 6 : FAMILLE	32,4	61,6	57,6	66,2	38,9	45,4	42,3	344,4
60 : Services communs	0,1	2,1	3,3	3,8	0,0	1,4	0,0	10,8
61 : Services en faveur des personnes âgées	0,9	5,2	5,5	7,1	1,7	8,0	0,0	28,3
62 : Actions en faveur de la maternité	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,2
63 : Aides à la famille	0,3	0,0	0,5	2,5	0,6	0,1	0,0	4,1
64 : Crèches et garderies	31,0	54,2	48,3	52,9	36,4	35,9	42,3	301,0
FONCTION 7 : LOGEMENT	11,7	24,0	15,0	23,7	14,0	8,8	5,3	102,5
70 : Services communs	2,8	6,3	3,5	2,6	0,4	0,4	5,3	21,3
71 : Parc privé de la ville	7,9	15,7	10,5	17,6	6,7	6,5	0,0	64,9
72 : Aide au secteur locatif	0,8	1,4	0,7	3,5	6,8	1,9	0,0	15,2
73 : Aide à l'accession à la propriété	0,2	0,6	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	1,1
FONCTION 8 : AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	419,0	866,3	792,4	1 084,9	647,6	798,1	736,8	5 345,1
81 : Services urbains	68,0	114,8	89,9	109,7	69,3	109,5	161,4	722,5
82 : Aménagement urbain	339,5	725,9	682,5	959,5	559,7	682,9	549,7	4 499,7
83 : Environnement	11,6	25,6	20,0	15,8	18,6	5,6	25,7	122,9
FONCTION 9 : ACTION ECONOMIQUE	17,6	44,0	46,4	43,6	48,6	26,1	0,7	227,1
90 : Interventions économiques	7,5	22,3	24,0	14,0	16,9	8,8	0,2	93,6
91 : Foires et marchés	0,5	3,2	7,9	16,5	18,0	6,6	0,5	53,2
92 : Aides à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires	1,5	1,3	0,8	0,9	1,2	0,9	0,0	6,6
93 : Aides à l'énergie, aux industries manufacturières et au bâtiment et travaux publics	0,2	1,9	2,2	0,0	0,3	0,2	0,0	4,8
94 : Aides au commerce et aux services marchands	1,2	1,1	1,6	2,7	5,3	3,0	0,0	14,9
95 : Aides au tourisme	6,4	11,1	8,8	7,9	6,7	6,6	0,0	47,6
96 : Aides aux services publics	0,4	3,1	1,2	1,6	0,1	0,0	0,0	6,4
TOTAL GENERAL	1 114	2 199	1 979	2 735	1 729	2 104	1 113	12 973

Les comptes des communes par strate

Tableau 35

(en millions d'euros)

	Moins de 500 hab			de 500 à 3 500 hab			de 3 500 à 10 000 hab		
	2003	2004	2005	2003	2004	2005	2003	2004	2005
FONCTIONNEMENT									
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	2 327	2 401	2 506	8 870	9 152	9 556	8 328	8 597	8 922
Achats et charges externes	674	701	745	2 523	2 617	2 751	2 149	2 207	2 288
Charges de personnel	707	735	766	3 455	3 615	3 809	3 771	3 933	4 125
Contingents et participations	352	352	359	773	744	733	427	412	402
Subventions versées	123	126	129	584	597	624	658	695	714
Charges financières	96	91	98	485	450	434	428	391	374
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	3 025	3 127	3 279	11 205	11 542	12 047	9 737	10 044	10 392
Ventes et prestations de services	204	206	215	611	633	666	529	546	573
Impôts locaux	941	976	1 017	4 189	4 313	4 491	3 663	3 763	3 899
Autres impôts et taxes	166	186	207	540	557	595	605	607	637
Dotations de l'Etat	823	920	953	2 427	2 938	3 042	1 705	2 117	2 195
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	701	732	780	2 368	2 442	2 545	1 674	1 726	1 761
INVESTISSEMENT									
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 222	2 187	2 274	6 974	7 267	7 458	4 610	4 931	5 283
Dépenses d'investissement direct	1 519	1 568	1 627	4 538	4 891	5 149	2 794	3 104	3 318
Remboursements d'emprunts	285	289	311	1 305	1 300	1 284	1 104	1 083	1 109
Charges à répartir	3	4	12	20	19	29	27	32	34
RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 246	2 218	2 309	7 041	7 287	7 612	4 666	4 899	5 324
FCTVA	173	170	178	558	517	566	350	325	346
Subventions reçues	507	555	545	1 119	1 256	1 294	549	603	674
Emprunts et dettes assimilées	335	341	401	1 421	1 439	1 575	1 106	1 159	1 179
Excédents de fonctionnement capital.	655	650	652	2 146	2 256	2 330	1 284	1 328	1 416
ENDETTEMENT									
Dettes à long et moyen terme	1 900	1 962	2 059	9 305	9 475	9 797	8 409	8 522	8 645
FISCALITE									
TOTAL DES IMPOSITIONS VOTEES	980	1 017	1 058	4 274	4 400	4 579	3 654	3 747	3 885
Taxe sur le foncier bâti	296	311	328	1 560	1 654	1 754	1 564	1 651	1 742
Taxe sur le foncier non bâti	221	226	232	367	376	387	88	90	92
Taxe d'habitation	248	264	281	1 288	1 370	1 457	1 212	1 280	1 349
Taxe professionnelle	216	216	218	1 060	999	981	789	726	701

Les données des communes de métropole par strate démographique ont été calculées à champ constant sur la base du recensement général de 1999

Les comptes des communes par strate

Tableau 36

(en millions d'euros)

	de 10 000 à 50 000 hab			de 50 000 à 100 000 hab			Plus de 100 000 hab		
	2003	2004	2005	2003	2004	2005	2003	2004	2005
FONCTIONNEMENT									
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	17 088	17 311	17 783	6 341	6 596	6 708	11 772	12 030	12 314
Achats et charges externes	3 989	4 056	4 168	1 392	1 446	1 478	2 032	2 147	2 192
Charges de personnel	8 539	8 825	9 131	3 178	3 261	3 383	5 374	5 481	5 640
Contingents et participations	541	520	503	189	190	186	756	797	728
Subventions versées	1 592	1 621	1 650	736	740	741	1 872	1 875	1 908
Charges financières	741	641	602	272	244	223	347	321	324
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	19 149	19 395	19 806	6 997	7 222	7 388	13 081	13 266	13 562
Ventes et prestations de services	1 064	1 105	1 132	397	410	418	714	723	698
Impôts locaux	7 167	7 275	7 403	2 621	2 673	2 750	4 496	4 553	4 669
Autres impôts et taxes	1 056	1 086	1 127	458	480	509	1 105	1 132	1 221
Dotations de l'Etat	3 500	4 336	4 403	1 192	1 614	1 653	2 406	3 040	3 093
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2 581	2 648	2 580	893	912	897	1 822	1 756	1 797
INVESTISSEMENT									
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	8 251	7 965	8 465	3 350	3 429	3 590	5 833	6 007	6 894
Dépenses d'investissement direct	3 868	4 290	4 661	1 255	1 483	1 729	2 375	2 956	3 217
Remboursements d'emprunts	2 316	2 257	2 221	1 017	1 066	969	1 921	2 038	2 259
Charges à répartir	104	90	89	65	65	67	269	234	251
RECETTES D'INVESTISSEMENT	8 141	8 012	8 476	3 349	3 544	3 478	5 922	5 885	7 112
FCTVA	490	445	478	178	152	154	260	263	273
Subventions reçues	689	821	865	236	245	272	391	465	401
Emprunts et dettes assimilées	2 036	2 145	2 239	867	1 029	981	1 768	2 095	2 716
Excédents de fonctionnement capital.	1 785	2 011	2 025	591	655	627	1 281	1 275	1 279
ENDETTEMENT									
Dettes à long et moyen terme	15 349	15 255	15 315	6 062	6 079	6 098	8 427	8 484	8 946
FISCALITE									
TOTAL DES IMPOSITIONS VOTEES	7 070	7 217	7 366	2 567	2 624	2 713	4 430	4 495	4 610
Taxe sur le foncier bâti	3 199	3 327	3 474	1 096	1 141	1 190	1 864	1 956	2 026
Taxe sur le foncier non bâti	54	55	56	11	11	11	9	9	9
Taxe d'habitation	2 498	2 609	2 713	863	897	933	1 711	1 800	1 867
Taxe professionnelle	1 318	1 225	1 123	598	575	580	846	730	708

Les données des communes de métropole par strate démographique ont été calculées à champ constant sur la base du recensement général de 1999

Evolution des comptes des communes par strate

Tableau 37

(en pourcentage)

	Moins de 500 hab			de 500 à 3 500 hab			de 3 500 à 10 000 hab		
	2003/2002	2004/2003	2005/2004	2003/2002	2004/2003	2005/2004	2003/2002	2004/2003	2005/2004
FONCTIONNEMENT									
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	0,9	3,2	4,4	0,9	3,2	4,4	1,1	3,2	3,8
Achats et charges externes	0,7	4,1	6,2	0,7	3,8	5,1	0,4	2,7	3,7
Charges de personnel	3,5	3,9	4,1	4,1	4,6	5,4	3,2	4,3	4,9
Contingents et participations	-7,2	-0,1	2,0	-15,4	-3,8	-1,5	-14,6	-3,5	-2,5
Subventions versées	-0,4	2,4	2,4	3,3	2,1	4,6	4,3	5,7	2,8
Charges financières	-6,6	-4,5	6,9	-6,8	-7,1	-3,5	-9,1	-8,7	-4,4
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	1,9	3,4	4,8	2,4	3,0	4,4	2,2	3,2	3,5
Ventes et prestations de services	-3,5	0,9	4,6	-2,3	3,6	5,3	2,5	3,2	4,9
Impôts locaux	4,5	3,7	4,2	1,9	3,0	4,1	-0,7	2,7	3,6
Autres impôts et taxes	-13,0	12,1	11,8	-15,1	3,0	6,9	-9,9	0,3	5,0
Dotations de l'Etat	0,6	11,9	3,6	0,9	21,1	3,5	0,8	24,2	3,7
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	5,3	4,4	6,6	8,8	3,1	4,2	10,0	3,1	2,1
INVESTISSEMENT									
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3,6	-1,6	4,0	11,0	4,2	2,6	7,0	7,0	7,1
Dépenses d'investissement direct	9,4	3,2	3,7	11,7	7,8	5,3	9,4	11,1	6,9
Remboursements d'emprunts	-3,1	1,4	7,8	6,5	-0,3	-1,2	3,3	-1,9	2,4
Charges à répartir	-36,2	55,6	171,3	5,8	-3,4	51,6	17,0	20,0	5,1
RECETTES D'INVESTISSEMENT	4,1	-1,3	4,1	10,0	3,5	4,5	5,3	5,0	8,7
FCTVA	4,2	-2,1	5,3	2,4	-7,3	9,5	-3,4	-7,2	6,4
Subventions reçues	4,7	9,5	-1,7	5,7	12,2	3,1	9,5	9,9	11,7
Emprunts et dettes assimilées	22,5	2,0	17,4	15,9	1,3	9,4	9,7	4,8	1,7
Excédents de fonctionnement capital.	2,6	-0,8	0,3	2,6	5,1	3,3	-0,3	3,4	6,7
ENDETTEMENT									
Dettes à long et moyen terme	3,3	3,3	4,9	1,7	1,8	3,4	0,3	1,3	1,4
FISCALITE									
TOTAL DES IMPOSITIONS VOTEES	1,7	3,7	4,0	0,5	2,9	4,0	-0,8	2,5	3,7
Taxe sur le foncier bâti	9,2	5,1	5,4	6,8	6,1	6,0	7,1	5,5	5,5
Taxe sur le foncier non bâti	2,4	2,2	2,7	2,8	2,6	2,7	2,8	2,3	2,5
Taxe d'habitation	6,5	6,4	6,4	6,9	6,4	6,3	6,8	5,6	5,4
Taxe professionnelle	-11,8	0,3	0,6	-13,9	-5,7	-1,8	-21,3	-8,0	-3,4

Les taux d'évolution par strate démographique ont été calculés à champ constant sur la base du recensement général de 1999

Evolution des comptes des communes par strate

Tableau 38

(en pourcentage)

	de 10 000 à 50 000 hab			de 50 000 à 100 000 hab			Plus de 100 000 hab		
	2003/2002	2004/2003	2005/2004	2003/2002	2004/2003	2005/2004	2003/2002	2004/2003	2005/2004
FONCTIONNEMENT									
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1,2	1,3	2,7	0,8	4,0	1,7	4,0	2,2	2,4
Achats et charges externes	0,3	1,7	2,8	-0,3	3,9	2,2	0,4	5,6	2,1
Charges de personnel	1,6	3,4	3,5	1,5	2,6	3,7	2,2	2,0	2,9
Contingents et participations	-9,6	-4,0	-3,2	-0,9	0,7	-2,0	-1,4	5,5	-8,7
Subventions versées	1,8	1,8	1,8	1,6	0,5	0,1	5,6	0,1	1,8
Charges financières	-9,3	-13,5	-6,2	-10,2	-10,4	-8,6	-12,1	-7,6	1,1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	2,1	1,3	2,1	1,0	3,2	2,3	3,8	1,4	2,2
Ventes et prestations de services	0,4	3,9	2,4	-2,1	3,4	2,0	1,9	1,3	-3,5
Impôts locaux	-0,5	1,5	1,8	-3,6	2,0	2,9	2,1	1,3	2,6
Autres impôts et taxes	-8,9	2,9	3,7	-4,1	4,9	6,1	-4,1	2,4	7,9
Dotations de l'Etat	1,0	23,9	1,6	1,3	35,4	2,4	0,9	26,4	1,7
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	9,7	2,6	-2,6	2,3	2,2	-1,7	8,5	-3,7	2,4
INVESTISSEMENT									
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	13,7	-3,5	6,3	12,7	2,3	4,7	10,5	3,0	14,8
Dépenses d'investissement direct	7,7	10,9	8,6	4,4	18,2	16,5	4,2	24,5	8,8
Remboursements d'emprunts	5,9	-2,5	-1,6	3,3	4,9	-9,1	14,7	6,1	10,8
Charges à répartir	20,8	-13,6	-1,5	-11,8	1,0	2,1	4,5	-13,1	7,3
RECETTES D'INVESTISSEMENT	8,8	-1,6	5,8	14,6	5,8	-1,9	9,7	-0,6	20,8
FCTVA	-1,6	-9,2	7,4	7,0	-14,7	1,7	1,8	1,2	3,9
Subventions reçues	0,9	19,2	5,3	13,1	3,9	10,9	2,6	18,9	-13,8
Emprunts et dettes assimilées	-0,1	5,4	4,4	-3,7	18,8	-4,7	8,0	18,5	29,7
Excédents de fonctionnement capital.	-0,8	12,7	0,7	4,7	10,9	-4,3	-14,6	-0,5	0,3
ENDETTEMENT									
Dettes à long et moyen terme	-1,5	-0,6	0,4	-1,9	0,3	0,3	-1,8	0,7	5,4
FISCALITE									
TOTAL DES IMPOSITIONS VOTEES	-0,6	2,1	2,1	-3,2	2,2	3,4	0,5	1,5	2,6
Taxe sur le foncier bâti	6,4	4,0	4,4	5,5	4,1	4,3	6,5	5,0	3,5
Taxe sur le foncier non bâti	2,9	1,5	2,4	2,8	1,2	1,2	0,8	4,9	1,3
Taxe d'habitation	6,1	4,4	4,0	5,0	3,9	4,0	7,3	5,1	3,7
Taxe professionnelle	-22,3	-7,1	-8,3	-23,4	-3,8	0,8	-19,6	-13,7	-2,9

Les taux d'évolution par strate démographique ont été calculés à champ constant sur la base du recensement général de 1999

Les communes en comptabilité nationale

Tableau 39

1) De la dette à la dette publique au sens de Maastricht :

La dette notifiée à la commission européenne dans le cadre du pacte de stabilité et de croissance ("dette Maastricht")

est la dette des Administrations publiques au sens de la comptabilité nationale.

Elle est calculée brute, en valeur nominale, consolidée des créances et dettes entre administrations.

Elle exclut les dettes fournisseurs, les dettes fiscales et sociales ainsi que les intérêts courus.

Elle comprend les engagements en crédit bail.

(en millions d'euros)

	2002	2003	Variation 03/02	2004	Variation 04/03	2005	Variation 05/04
			(en %)		(en %)		(en %)
DETTE BRUTE CONSOLIDÉE							
Emprunts obligataires	478	532	11,3	550	3,4	836	52,0
Autres dettes à moyen et long terme	49 836	49 582	-0,5	49 920	0,7	50 740	1,6
Crédits et lignes de trésorerie	635	652	2,7	717	10,0	783	9,2
Opérations pour le compte de tiers (partie)	1 117	1 193	6,8	1 412	18,4	1 616	14,4
Dette vis à vis des administrations publiques	-458	190	141,5	-250	-231,6	-466	-86,4
TOTAL	51 608	52 149	1,0	52 349	0,4	53 509	2,2

2) Des impôts locaux aux prélèvements obligatoires

Les impôts directs locaux en comptabilité nationale correspondent aux quatre taxes principales perçues

Ils comprennent les frais d'assiette et les frais de dégrèvements et d'admissions en non-valeur.

Par contre, les dégrèvements et admissions en non-valeur nets des frais ainsi que les compensations et exonérations de l'Etat sont traitées en transferts de recettes fiscales (D733).

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères, impôt au sens de la comptabilité publique, est, en comptabilité nationale, une prestation de services.

(en millions d'euros)

Exercice 2005	Comptabilité publique						Comptabilité nationale			
	Impôts locaux (1)	<i>dont dégrèvements et non valeurs</i>	Frais d'assiette (2)	Cotisation de péréq. et autres (3)	Compensat ions (4)	TOTAL (1) +(2)+(3) +(4)	Impôts sur la production D292	Impôts sur le revenu D59	Transferts de recettes fiscales D733	TOTAL IMPOTS SEC95
Taxe professionnelle	4 346	1 335	216	355	958	5 875	3 777		2 098	5 875
Taxe sur le foncier bâti	10 770	253	476		310	11 556	11 426		130	11 556
Taxe sur le foncier non bâti	798	45	34		1	833	818		15	833
Taxe d'habitation	8 767	1 869	387		1 032	10 186		7 393	2 793	10 186
TOTAL	24 681	3 502	1 113	355	2 301	28 450	16 021	7 393	5 036	28 450

Les communes en comptabilité nationale

Tableau 40

3) Les dépenses par fonction

La nomenclature fonctionnelle utilisée depuis la base 2000, est la CFAP, référence pour l'ensemble des administrations

(données définitives)

(en millions d'euros)

Exercice 2003 (en CFAP)	Enseignement	Culture, sport, loisirs	Interventions sociales	Développement local	Autres	Total
Rémunérations	3 777	3 958	1 688	751	16 285	26 459
Impôts	21	40	12	16	413	502
Revenus de la propriété	11	21	2	2	2 302	2 338
Impôts sur le revenu et le patrimoine	0	0	0	0	0	0
Subventions et transferts courants divers	892	2 344	2 166	736	5 260	11 398
Aides à l'investissement	38	65	31	15	512	661
Prestations en espèces et en nature	12	7	17	0	6	42
Consommations intermédiaires	2 246	2 889	350	1 169	6 827	13 481
incorporelles brutes	1 861	3 548	437	312	8 158	14 316

(en millions d'euros)

Exercice 2004 (en CFAP)	Enseignement	Culture, sport, loisirs	Interventions sociales	Développement local	Autres	Total
Rémunérations	3 835	3 980	1 687	714	17 053	27 269
Impôts	20	40	12	15	427	514
Revenus de la propriété	11	18	2	2	2 067	2 100
Impôts sur le revenu et le patrimoine	0	0	0	0	0	0
Subventions et transferts courants divers	901	2 424	2 264	708	5 317	11 614
Aides à l'investissement	45	60	31	12	489	637
Prestations en espèces et en nature	9	6	22	0	7	44
Consommations intermédiaires	2 339	3 026	365	1 102	7 046	13 878
incorporelles brutes	2 028	3 971	500	370	9 089	15 958

(en millions d'euros)

Exercice 2005 (en CFAP)	Enseignement	Culture, sport, loisirs	Interventions sociales	Développement local	Autres	Total
Rémunérations	3 919	4 044	1 725	751	17 860	28 299
Impôts	27	43	14	17	437	538
Revenus de la propriété	10	18	2	2	1 965	1 997
Impôts sur le revenu et le patrimoine	0	0	0	0	0	0
Subventions et transferts courants divers	900	2 447	2 185	717	5 547	11 796
Aides à l'investissement	44	53	40	11	549	697
Prestations en espèces et en nature	9	6	22	0	7	44
Consommations intermédiaires	2 385	3 094	372	1 094	7 428	14 373
incorporelles brutes	2 030	4 265	537	394	9 919	17 145

Méthodologie
et lexique

1. Méthodologie

Le régime administratif des collectivités locales

Afin d'éviter toute ambiguïté dans l'interprétation à donner aux informations présentées dans ce document, il paraît nécessaire de rappeler brièvement quelques notions essentielles concernant le régime administratif des collectivités territoriales et les documents budgétaires et comptables en usage, et de préciser les concepts de l'analyse financière opérée par la Direction Générale de la Comptabilité publique.

On désigne par collectivités territoriales les régions, les départements et les communes. Le régime administratif actuel des collectivités locales a été défini par la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, qui a supprimé toute forme de tutelle a priori sur les décisions des collectivités locales.

Les documents budgétaires et comptables

Le principe de la séparation des ordonnateurs et des comptables se traduit, dans l'exécution des budgets des collectivités territoriales, par une différenciation entre opérations administratives et opérations comptables et, en conséquence, par la tenue d'une double comptabilité : comptabilité administrative de l'ordonnateur, comptabilité financière du comptable du Trésor.

Ces comptabilités décrivent les opérations réalisées au cours d'un exercice. A la clôture de celui-ci, les opérations sont regroupées dans un compte administratif pour l'ordonnateur, dans un compte de gestion pour le comptable.

À la différence du compte administratif dont l'objet est de rendre compte de la seule exécution budgétaire, le compte de gestion présente une comptabilité en partie double, comprenant des comptes de tiers et financiers, ainsi qu'un bilan de fin d'exercice. Il offre ainsi une vision exhaustive de la situation financière de la collectivité.

Les budgets locaux s'exécutent en gestion, c'est-à-dire que les comptes doivent décrire les opérations réalisées au cours d'une seule année dont toutefois le 31 décembre est prolongé fictivement jusqu'au 31 janvier de l'année suivante pour les opérations de fonctionnement, de manière à permettre le rattachement à la gestion des opérations déjà engagées.

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations concernant l'exploitation, autrement dit la gestion courante des services.

Sont inscrits notamment :

- en produits : les impôts directs et indirects, les dotations versées par l'État, les ressources d'exploitation et du domaine, les produits financiers ;
- en charges : les achats de fournitures et de services, les frais de personnel, les allocations et subventions versées, les frais financiers (intérêts de la dette notamment).

Les budgets locaux doivent être votés en équilibre. Les produits de fonctionnement doivent donc être égaux ou supérieurs aux charges de fonctionnement. Lors de l'établissement du budget, il est possible de prévoir un autofinancement qui permet de financer, pour partie, les dépenses de la section d'investissement. Cet autofinancement est composé d'une part, des dotations aux amortissements et provisions, d'autre part, d'un complément appelé « virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement ». Ce virement ne fait toutefois l'objet d'aucune exécution au cours de l'exercice budgétaire.

Il n'est inscrit au budget que pour permettre de prévoir les ressources de fonctionnement nécessaires à sa réalisation et exécuter les dépenses d'investissement qu'il est prévu d'autofinancer. L'affectation du résultat intervient lors de l'exercice suivant (reprise anticipée du résultat au budget primitif de l'année N+1, le cas échéant).

La section d'investissement comprend essentiellement des opérations en capital, autrement dit les opérations de dépenses ou de recettes qui accroissent ou diminuent la valeur du patrimoine.

Figurent :

1) En recettes :

- les recettes d'origine interne : excédents de fonctionnement antérieurs affectés en réserves, amortissements et provisions, virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement...
- les recettes d'origine externe : fonds de compensation de la TVA, dons et legs en capital, subventions d'investissement, emprunts et dettes ...

2) En dépenses :

- les dépenses directes d'investissement : acquisitions mobilières et immobilières, travaux neufs, grosses réparations ;
- les dépenses indirectes d'investissement : remboursement de la dette en capital ...

La situation des éléments patrimoniaux des communes apparaît dans le bilan qui présente :

- à l'actif : l'ensemble des biens meubles et immeubles, corporels ou incorporels, classés en fonction de leur liquidité croissante (immobilisations, prêts à long terme, stocks, créances à court terme et disponibilités) ;
- au passif : l'ensemble des ressources, c'est à dire les excédents d'exploitation cumulés, les subventions et les dettes, celles-ci classées selon le terme d'exigibilité.

Le bilan permet de déterminer en outre le fonds de roulement qui correspond à l'excédent des ressources stables sur les emplois stables (voir lexique).

Les concepts de l'analyse financière opérée par la Direction générale de la comptabilité publique

L'analyse financière réalisée ne peut être rapprochée sans précaution des données de la Comptabilité nationale.

La Comptabilité nationale est élaborée suivant un système comptable unifié distinct de la nomenclature des communes (M14) : le SEC95. Ce système correspond à un règlement du Conseil. Sa mise en œuvre a coïncidé avec la troisième phase de mise en place de l'Union Économique et Monétaire (1999).

Il permet la comparabilité des comptes de l'Eurozone. C'est la raison pour laquelle le Traité sur l'Union Européenne, signé à Maastricht le 7 février 1992, définit la "soutenabilité des finances publiques" par rapport aux concepts de la Comptabilité nationale. Les deux indicateurs sont le déficit (encore appelé besoin(-) ou capacité (+) de financement) et la dette des administrations publiques rapportés au PIB. Le déficit est le solde des recettes et dépenses non financières des Administrations publiques. Il inclut le solde des opérations d'investissement non financier.

Les concepts sur lesquels s'appuie l'analyse financière opérée par la Direction générale de la comptabilité publique doivent être précisés pour éviter toute erreur d'interprétation avec les agrégats de finances publiques.

L'analyse opérée dans le présent volume permet, à partir du compte de résultat et du bilan :

- de suivre l'évolution des principales rubriques de fonctionnement et d'investissement ;

- de déterminer une série de résultats intermédiaires appelés « soldes intermédiaires de gestion » ;
- de calculer la capacité d'autofinancement dégagée au cours de l'exercice ;
- de mettre en évidence le fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie structurelle, à partir du bilan fonctionnel ;
- d'étudier la variation du fonds de roulement, à partir du tableau de financement.

La capacité d'autofinancement permet de mesurer la capacité réelle des collectivités locales à couvrir une partie de leurs dépenses d'investissement à l'aide de leurs ressources réelles propres. Elle ne doit pas être confondue avec la capacité de financement définie par la Comptabilité nationale qui est calculée après opérations d'investissement en ayant inclus notamment les subventions d'équipement.

Il faut également souligner que les dépenses d'investissement de la section d'investissement des collectivités locales ne recouvrent pas les mêmes données que celles figurant au compte de capital des agents économiques, c'est-à-dire la "formation brute de capital fixe" et les achats de terrains ou d'immeubles. La section d'investissement des collectivités locales reprend ces éléments, mais elle y ajoute des opérations financières (remboursements d'emprunts, prêts, avances accordées...), qui apparaissent seulement dans les comptes financiers des agents de la Comptabilité nationale.

Mais, quelles que soient les distorsions qui apparaissent entre les analyses présentées dans cet ouvrage et les résultats du compte du sous-secteur « administrations publiques locales" de la Comptabilité nationale, il reste que les deux séries de travaux sont établies grâce à l'exploitation exhaustive des mêmes comptes individuels de gestion tenus par les comptables du Trésor. Les points de vue changent, mais la matière demeure identique.

2. Lexique

Actif circulant

Ensemble des éléments du patrimoine qui, en raison de leur nature ou de leur destination, n'ont pas vocation à y rester de manière durable.

Au bilan, l'actif circulant est composé des postes suivants :

- stocks et en-cours
- créances d'exploitation
- créances diverses
- valeurs mobilières de placement
- disponibilités.

Amortissement (d'une immobilisation)

Constatation comptable de la dépréciation irréversible de la valeur d'un élément d'actif, du fait de son usage, du temps ou de l'obsolescence.

Annuité de la dette

L'annuité de la dette est composée du montant des intérêts des emprunts, qui constituent une des charges de la section de fonctionnement et du montant du remboursement du capital, qui figure parmi les dépenses indirectes d'investissement. L'addition de ces deux montants permet de mesurer le poids exact de la dette à long et moyen terme pour les collectivités.

Besoin de financement

Le besoin de financement correspond à l'excédent des emplois (réels) d'investissement de l'exercice sur les ressources (réelles) d'investissement de l'exercice, hors endettement à long et moyen terme.

Besoin (ou ressource) en fonds de roulement d'exploitation (BFRE)

Besoin (ou ressource) de financement né du déroulement du cycle d'exploitation.

$BFRE = \text{Stocks} + \text{créances d'exploitation} - \text{dettes d'exploitation}$

Besoin (ou ressource) en fonds de roulement hors exploitation (BFRHE)

Solde des créances et des dettes non rattachables au cycle d'exploitation.

$BFRHE = \text{Créances diverses} - \text{dettes sur immobilisations et autres dettes diverses}$

Besoin (ou ressource) en fonds de roulement

Somme algébrique des besoins en fonds de roulement d'exploitation et hors exploitation.

Bilan fonctionnel

Reclassement des postes du bilan par grandes unités, de manière à faire ressortir des grandeurs caractérisant la structure financière de la collectivité. Cette présentation du bilan permet d'analyser les conditions dans lesquelles se réalise l'équilibre financier : fonds de roulement, besoins en fonds de roulement d'exploitation et hors exploitation, trésorerie ;

- fonds de roulement, correspondant à l'excédent des ressources stables sur les emplois stables
- besoins en fonds de roulement d'exploitation et hors exploitation correspondant à la différence entre les créances et les dettes à court terme
- trésorerie, correspondant au fonds de roulement, moins les besoins en fonds de roulement.

Capacité d'autofinancement

Excédent des produits réels de fonctionnement sur les charges réelles de fonctionnement, dont le montant permet de couvrir tout ou partie des dépenses réelles d'investissement (en priorité, le remboursement des emprunts et, pour le surplus, les dépenses d'équipement).

Capitaux propres

Fonds à la disposition de la commune à titre définitif. Ces capitaux financent la plus grande partie des actifs immobilisés. Ils comprennent les postes suivants au bilan :

- dotations
- mise à disposition
- réserves
- report à nouveau
- résultat de l'exercice
- subventions d'investissement
- provisions réglementées.

Charges réelles de fonctionnement

Charges de fonctionnement utilisées pour le calcul de la capacité d'autofinancement. Elles excluent les dotations aux amortissements et provisions, les subventions ou dotations d'équipement en nature ainsi que les charges liées à des cessions d'actifs (valeur comptable des immobilisations cédées et différences sur réalisations (positives) transférées en investissement).

Concours bancaires courants

Couverture par les banques des besoins de trésorerie nés du cycle d'exploitation.

Dépenses définitives d'investissement

Les dépenses définitives d'investissement sont égales aux dépenses réelles d'investissement hors opérations financières (remboursements d'emprunts et immobilisations financières).

Dépenses d'investissement direct

Les dépenses d'investissement direct correspondent aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles ainsi qu'aux travaux en cours.

Dépenses réelles d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement sont les dépenses d'investissement donnant lieu à flux financiers. Elles sont égales aux emplois d'investissement qui figurent dans la 1^{ère} partie du tableau de financement.

Dettes à long et moyen terme en fin d'exercice

Cette dette correspond au capital restant dû au 31 décembre de l'année considérée sur le montant des emprunts contractés pour une durée supérieure à un an.

Dotation générale de décentralisation (DGD)

L'article 102 de la loi du 2 mars 1982 a prévu que l'accroissement des charges résultant du transfert de compétences de l'État aux collectivités locales serait compensé par un transfert de ressources.

La loi du 7 janvier 1983 a précisé que ce transfert simultané de ressources serait effectué, pour moitié au moins, par transfert d'impôts d'État et, pour le solde, par le versement d'une dotation budgétaire : celle-ci constitue la dotation générale de décentralisation.

Dotation globale de fonctionnement (DGF)

La dotation globale de fonctionnement, instituée par la loi du 3 janvier 1979, est un prélèvement opéré sur le budget de l'État, distribué aux collectivités locales pour la première fois en 1979.

Elle a succédé au versement représentatif de la taxe sur les salaires (VRTS) versé par l'État aux collectivités locales jusqu'en 1977, en remplacement de la taxe locale supprimée en 1968.

Son montant est prélevé avec une garantie de progression minimale sur les recettes de TVA, selon un mode de prélèvement et de répartition fixé chaque année par la loi de finances.

Dotation globale d'équipement (DGE)

La dotation globale d'équipement a été créée par l'article 103 de la loi du 2 mars 1982.

Ce versement, libre d'emploi, est effectué chaque année par l'État aux communes, départements, et à leurs regroupements, ainsi qu'à la région Île-de-France qui bénéficie d'une dotation pour les lycées en agglomérations nouvelles.

Emplois stables ou durables

Emplois ayant vocation à rester durablement à l'actif du bilan (immobilisations). Par convention, est réputée stable toute acquisition faite pour une durée supérieure à un an.

Emprunts

Les emprunts correspondent au volume global des emprunts à plus d'un an contractés pendant l'exercice. Par convention, il s'agit de financements inscrits pour une durée supérieure à un an (emprunts à long et moyen terme).

Excédent brut d'exploitation (EBE)

Ressource fondamentale que la commune tire régulièrement de son cycle d'exploitation. Si elle est négative, elle est appelée insuffisance brute d'exploitation. Premier des soldes intermédiaires de gestion utilisé dans l'analyse financière des communes, l'excédent brut d'exploitation se calcule de la manière suivante :

EBE = (Production + ressources fiscales + dotations de l'État + autres subventions et participations) – (achats et charges externes + impôts et taxes + charges de personnel)

Excédent brut de fonctionnement

Solde intermédiaire de gestion égal à l'excédent brut d'exploitation augmenté des autres produits de gestion courante (compte 75) et diminué des autres charges de gestion courante (compte 65).

Fiscalité directe

Les impôts locaux sont retracés au compte 731.

Ils comprennent :

- la taxe foncière sur les propriétés bâties
- la taxe foncière sur les propriétés non bâties
- la taxe d'habitation
- la taxe professionnelle.

Les attributions de compensation et de péréquation, en revanche, sont comptabilisées au compte 7483.

Fiscalité indirecte

Les impôts indirects sont retracés aux comptes 733 à 738.

Ils occupent une place importante dans la fiscalité des collectivités territoriales.

Parmi eux, on peut citer :

- la taxe additionnelle aux droits de mutation ;

- l'impôt sur les spectacles;
- la taxe sur les remontées mécaniques ;
- les impôts et taxes d'outre-mer : taxes sur les rhums, taxes sur les carburants, octroi de mer.

Fiscalité reversée

Les reversements de fiscalité opérés par les groupements à fiscalité propre, au titre notamment de l'attribution de compensation et de la dotation de solidarité communautaire, sont retracés au compte 732.

Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA)

Le fonds de compensation pour la TVA a pour objet la compensation par l'État aux collectivités locales, à leurs groupements et à leurs services, de la TVA acquittée sur leurs investissements.

Pour le calcul des attributions au titre du FCTVA sont prises en compte les dépenses d'équipement (acquisitions et travaux) des organismes locaux durant l'avant-dernière année (hors achats de terrains et subventions spécifiques de l'État perçues), pour lesquelles la TVA n'a pas pu être récupérée d'une autre manière.

Les ressources de ce fonds sont constituées par un prélèvement sur recettes de l'État.

Les organismes locaux bénéficiaires sont les collectivités locales, leurs groupements et leurs services, mais aussi les organismes aménageurs ayant passé convention avec elles et qui ne récupèrent pas directement la TVA.

La compensation prend la forme d'une attribution égale au produit du montant total (T.T.C.) des dépenses d'équipement par un taux de compensation forfaitaire. Ce taux, fixé par l'article L. 1615-6 du CGCT, est déterminé par rapport au taux normal de TVA. Depuis le 1^{er} janvier 1997, il est diminué de 0,905 point (article 53 de la loi de finances pour 1994) pour tenir compte de la part de TVA versée par la France au budget européen.

Compte tenu de la baisse du taux normal de la TVA de 20,6% à 19,6% intervenue au 1^{er} avril 2000 et du décalage de deux ans dans l'attribution du FCTVA aux communes, le taux forfaitaire appliqué en 2002 sur les investissements réalisés en 2000 a été calculé au prorata temporis des taux de 20,6% et 19,6% et abattu de 0,905, soit 15,656%.

Le taux applicable en 2005 est le même qu'en 2004. Il est déterminé par rapport à une TVA à 19,6% soit un taux de 15,482%.

Fonds de roulement

Le fonds de roulement, calculé au 31 décembre de l'année N, correspond à l'excédent des ressources stables (capitaux propres, amortissements et provisions, dettes financières) sur les emplois stables (actif immobilisé brut).

Abordée par le haut du bilan, l'analyse du fonds de roulement éclaire les modalités de financement des investissements.

Abordée par le bas du bilan, l'analyse du fonds de roulement permet d'apprécier les conditions d'équilibre financier.

Intérêts des emprunts

Les intérêts des emprunts sont les intérêts de la dette à long terme et ceux de la dette à moins d'un an. Cette dernière fait partie, non pas des capitaux permanents, mais des opérations de trésorerie. Néanmoins, elle peut également donner lieu à paiement d'intérêts.

Produits réels de fonctionnement

Produits de fonctionnement utilisés pour le calcul de la capacité d'autofinancement. Ils excluent les reprises sur amortissements et provisions, les produits liés à des cessions d'actifs (produits des cessions d'immobilisations et différences sur réalisations (négatives) reprises au compte de résultat) ainsi que la quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat.

Recettes définitives d'investissement

Les recettes définitives d'investissement sont égales aux recettes réelles d'investissement hors opérations financières (emprunts et cessions ou réductions d'immobilisations financières).

Recettes réelles d'investissement

Les recettes réelles d'investissement correspondent aux recettes d'investissement donnant lieu à flux financiers.

Ressources propres

Les ressources propres sont constituées des capitaux propres, des amortissements et des provisions.

Ressources stables ou durables

Ressources appelées, par nature ou destination, à rester durablement au passif du bilan (dotations, réserves, emprunts...). Par convention, il s'agit de tous les financements disponibles à plus d'un an.

Résultat courant non financier

Solde intermédiaire de gestion égal à l'excédent brut de fonctionnement augmenté des reprises sur provisions et des transferts de charges, et diminué des dotations aux amortissements et provisions.

Résultat courant financier

Solde intermédiaire de gestion égal à la différence entre les produits financiers et les charges financières.

Résultat de l'exercice

Somme algébrique du résultat courant non financier, du résultat financier et du résultat exceptionnel.

Il est également calculé par différence entre les charges et les produits de fonctionnement de l'exercice.

Il est déterminé de façon extra-comptable en fin d'exercice, puis repris en balance d'entrée de la gestion suivante au compte 12.

Résultat exceptionnel

Solde intermédiaire de gestion égal à la différence entre les produits exceptionnels et les charges exceptionnelles.

Subventions en annuités (versées)

Les subventions en annuités correspondent à l'engagement pris par une collectivité de procéder à un versement régulier, au cours de plusieurs exercices, de subventions à une autre collectivité.

Tableau de financement

Tableau des emplois et des ressources, équilibré par la variation du fonds de roulement, qui explique les variations du patrimoine intervenues au cours de l'exercice de référence. Ce tableau comporte deux parties. La première partie décrit les mouvements des ressources et emplois stables (mouvements du haut de bilan).

La seconde partie analyse les conséquences de la variation du fonds de roulement sur l'actif et le passif du bas de bilan.

Tableau des soldes intermédiaires de gestion

Tableau qui présente sous forme de liste et au travers de soldes intermédiaires, le compte de résultat. Il en est le prolongement direct et permet une analyse plus fine.

Il fait apparaître les soldes intermédiaires suivants : excédent brut d'exploitation, excédent brut de fonctionnement, résultat courant non financier, résultat courant financier, résultat exceptionnel, résultat net.

Trésorerie active

Ensemble des disponibilités figurant à l'actif du bilan.

Trésorerie passive

Concours bancaires courants et soldes créditeurs des banques figurant au passif du bilan à l'intérieur de la rubrique « emprunts auprès des établissements de crédit ».

Trésorerie structurelle

Différence entre le fonds de roulement net global et les besoins en fonds de roulement conformément à l'équation : Trésorerie = Fonds de roulement – Besoins en fonds de roulement.

La trésorerie structurelle correspond aux fonds qui sont gelés en permanence pour financer les besoins en fonds de roulement nets, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas financés par les ressources en fonds de roulement.

La trésorerie structurelle est calculée à partir du bilan qui, seul, comprend toutes les dettes et toutes les créances rattachées à l'exercice